



CHAMBRE DES DEPUTES

Session extraordinaire 2013-2014

CH/vg

Commission de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse

Procès-verbal de la réunion du 14 mai 2014

ORDRE DU JOUR :

1. Adoption du projet de procès-verbal de la réunion du 7 mai 2014
2. Présentation des études suivantes :
 - Le décrochage scolaire au Luxembourg. Parcours et caractéristiques des jeunes en rupture scolaire. Causes du décrochage. Année scolaire 2011/2012
 - Diplômes et certifications. Année scolaire 2012/2013
3. Divers

*

Présents : M. Claude Adam, M. Gilles Baum, M. Eugène Berger, Mme Tess Burton, M. Lex Delles, M. Emile Eicher, M. Georges Engel, M. Jean-Marie Halsdorf remplaçant M. Claude Wiseler, Mme Martine Hansen, Mme Cécile Hemmen remplaçant M. Claude Haagen, Mme Françoise Hetto-Gaasch, M. Fernand Kartheiser

M. Marc Barthelemy, M. Jérôme Levy, du Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse

Mme Christiane Huberty, de l'Administration parlementaire

Excusés : M. Claude Haagen, M. Serge Wilmes, M. Claude Wiseler

*

Présidence : M. Lex Delles, Président de la Commission

*

1. Adoption du projet de procès-verbal de la réunion du 7 mai 2014

Le projet de procès-verbal susmentionné est adopté.

2. Présentation des études suivantes :

- Le décrochage scolaire au Luxembourg. Parcours et caractéristiques des jeunes en rupture scolaire. Causes du décrochage. Année scolaire 2011/2012

- Diplômes et certifications. Année scolaire 2012/2013

Notons à titre préliminaire que les études sous rubrique, qui ont été mises à la disposition des membres de la Commission sous forme électronique et sous forme imprimée, peuvent être téléchargées du site du Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse aux adresses figurant en note de bas de page¹.

- **Présentation de l'étude « Le décrochage scolaire au Luxembourg. Parcours et caractéristiques des jeunes en rupture scolaire. Causes du décrochage. Année scolaire 2011/2012 »**

A l'aide d'un document *PowerPoint*, l'expert gouvernemental présente l'étude susmentionnée. A cet effet, il est renvoyé à la présentation reprise à l'annexe 1 du présent procès-verbal. Cette présentation s'articule autour des axes suivants :

- Aux pages 1 à 4, le problème du décrochage scolaire est situé dans le contexte européen. En effet, dans le cadre de la stratégie de Lisbonne, puis de la stratégie Europe 2020 a été fixé, entre autres, l'objectif de réduire le taux moyen des jeunes quittant prématurément l'école dans l'Union européenne. Concrètement, la stratégie Europe 2020 stipule que le taux d'abandon scolaire devrait être ramené au-dessous de la barre des 10%, d'ici 2020.

Comme il ressort des données statistiques figurant aux pages 2 et 3, le Luxembourg a pu réduire considérablement ce taux au cours de la dernière décennie. En 2012, celui-ci est de 8,1%.

A souligner toutefois que les chiffres évoqués dans le contexte européen se fondent sur l'Enquête Force de Travail (EFT), qui prend en considération l'ensemble de la population résidant au Luxembourg. Elle englobe ainsi un pourcentage élevé de résidents qui n'ont pas été scolarisés dans le système éducatif luxembourgeois.

- Aux pages 5 à 8 sont présentés les objectifs et la méthodologie de l'étude sous rubrique, qui se veut complémentaire à l'EFT, dans la mesure où elle porte exclusivement sur les jeunes résidents ayant décroché du système scolaire luxembourgeois pendant une période de référence définie. Publiée annuellement depuis 2005, cette analyse vise à évaluer l'ampleur et l'évolution du décrochage scolaire dans les lycées et lycées techniques

¹ <http://www.men.public.lu/fr/publications/secontaire/statistiques-analyses/dcrochage-scolaire/index.html>
<http://www.men.public.lu/fr/publications/secontaire/statistiques-analyses/diplomes-certifications/index.html>

luxembourgeois, à cerner les groupes d'élèves les plus touchés, ainsi qu'à déterminer les causes du décrochage (page 5).

A la page 6 est présentée la méthodologie mise en œuvre pour repérer les décrocheurs. Cette procédure visant à identifier et à contacter les jeunes en rupture scolaire a été mise en place par le Ministère, en collaboration avec les bureaux de l'Action locale pour Jeunes (ALJ). Le système informatique de gestion centralisée des élèves de l'enseignement secondaire et secondaire technique permet en effet d'identifier les élèves qui quittent leur école, soit en cours d'année scolaire, soit en fin d'année, sans avoir pour autant obtenu une certification finale. Un relevé mensuel de ces décrocheurs scolaires est envoyé aux bureaux régionaux de l'ALJ. Les collaborateurs de l'ALJ tentent alors de contacter les jeunes, afin de déterminer les raisons qui ont entraîné l'arrêt des études et surtout afin de les aider à retrouver une formation ou à s'intégrer sur le marché du travail. A préciser que les élèves âgés de plus de 25 ans au moment de l'arrêt des études, les élèves ayant déménagé officiellement à l'étranger, ainsi que les élèves de l'enseignement fondamental ne sont pas inclus dans le suivi et l'analyse statistique.

Les parcours des jeunes après le décrochage scolaire peuvent être répartis en sept catégories, qui sont énumérées à la page 7. En fonction de ces parcours peut être établie une distinction entre « décrocheurs permanents » et « décrocheurs temporaires ». Comme il ressort des définitions proposées à la page 8, la première notion s'applique aux jeunes ayant quitté de manière définitive l'école sans diplôme ou certification, tandis que la seconde notion concerne les jeunes qui ont quitté l'école pendant un certain temps, mais qui se sont par la suite réinscrits dans un établissement scolaire, que ce soit au Luxembourg ou à l'étranger.

- A la page 9 est fourni un aperçu synthétique sur l'ampleur du décrochage scolaire pendant l'année 2011/2012. Pour cette période de référence, il est fait état d'un total de 1.680 décrocheurs, parmi lesquels se trouvent 575 décrocheurs temporaires, 649 décrocheurs permanents et 456 personnes non joignables, au sujet desquelles aucune information n'a pu être collectée après leur décrochage.

- Aux pages 10 à 12 sont proposées de plus amples informations concernant respectivement les décrocheurs qui se sont réinscrits dans une école à l'étranger, les décrocheurs ayant un emploi régulier et les décrocheurs sans occupation spécifique.

En ce qui concerne les élèves rescolarisés à l'étranger, il est frappant de constater que la majorité d'entre eux font l'aller-retour tous les jours (page 10). Les décrocheurs ayant trouvé un emploi régulier sont peu nombreux (page 11). Quant aux décrocheurs sans occupation spécifique, ils sont majoritairement à la recherche soit d'un emploi, soit d'un poste d'apprentissage, soit d'une formation ou d'une école (page 12).

- Aux pages 13 à 20 sont examinées les caractéristiques des élèves ayant quitté l'école. A cet effet, différents indicateurs sont pris en considération, à savoir le sexe, la catégorie d'âge, la nationalité, le dernier ordre d'enseignement fréquenté et le retard scolaire accumulé.

Il est un constat récurrent que les garçons sont plus concernés par le décrochage que les filles (page 13).

En termes de catégorie d'âge, l'on relève que bon nombre d'élèves quittent l'école entre 16 à 18 ans, c'est-à-dire au moment de la fin de la scolarité obligatoire (page 14).

Au niveau des nationalités, les élèves luxembourgeois sont plutôt sous-représentés parmi les décrocheurs, tandis que les élèves portugais sont surreprésentés (page 15). En ce qui concerne les parcours des jeunes après le décrochage en fonction de la nationalité (page 16), l'on constate que certaines nationalités sont plus attirées par les écoles à l'étranger. Cela vaut surtout pour les élèves de nationalité portugaise, belge, allemande ou cap-verdienne.

L'analyse des décrocheurs en fonction du dernier ordre d'enseignement fréquenté (pages 17 et 18) fait ressortir que les élèves de l'enseignement secondaire sont nettement sous-

représentés, tandis que les élèves de la classe de 9^e pratique, ainsi que ceux du DAP (Diplôme d'aptitude professionnelle) et du CCP (Certificat de capacité professionnelle), donc du régime professionnel, courent un risque particulièrement élevé de décrocher.

S'agissant du retard scolaire accumulé, l'on constate que les élèves accusant un retard scolaire d'au moins deux années sont particulièrement susceptibles d'abandonner leur scolarité (page 19). Le facteur du retard scolaire influence également le parcours du jeune après le décrochage (page 20) : les décrocheurs présentant un retard de deux années ou plus sont nettement moins nombreux à se réinscrire dans une école que les jeunes sans retard ou avec une seule année de retard scolaire.

- Aux pages 21 à 23 sont énumérées les raisons de l'arrêt des études, telles qu'elles sont indiquées par les concernés aux collaborateurs de l'ALJ. En résumé, 16% affirment avoir quitté l'école à cause d'un échec scolaire, 29% se sont sentis mal orientés, 16% indiquent ne pas avoir trouvé de poste d'apprentissage, 12% invoquent des raisons personnelles ou de santé, 11% font état d'un manque de motivation et 6% n'avancent aucune raison.

- En guise de bilan, les tableaux des pages 24 à 27 fournissent un aperçu sur l'évolution du nombre de décrocheurs permanents résultant des différentes études réalisées depuis 2005, études qui analysent le phénomène du décrochage à partir de 2003/2004. En général, le nombre moyen mensuel de décrocheurs permanents a nettement diminué : il est passé de 77,1 en 2003/2004 à 54,1 en 2011/2012 (page 24), alors que la population scolaire a considérablement augmenté pendant la même période. Or, le nombre moyen mensuel des décrocheurs permanents ayant un emploi (page 25) et celui des décrocheurs permanents se trouvant dans une mesure d'insertion (page 26) ont aussi diminué depuis 2003. Le seul nombre moyen mensuel qui demeure à peu près constant au fil des ans est celui des décrocheurs permanents sans occupation (page 27).

- Une autre approche consiste à déterminer le taux de décrochage théorique (page 28). Cette approche se fonde sur une cohorte d'élèves entrant en classe de 7^e et sur le nombre de décrocheurs potentiels jusqu'à la fin de leur scolarité théorique, le nombre de décrocheurs étant extrapolé à partir des données que fournit la présente analyse. Il en résulte que le taux de décrochage permanent théorique, qui se situait à 17,2% en 2003/2004, s'est stabilisé à environ 9% depuis 2008/2009.

- En matière d'indicateurs et de causes du décrochage, la présente étude a étayé le constat que certains groupes d'élèves courent un plus grand risque de décrocher (page 29). Le facteur le plus univoque du décrochage est le redoublement répété, dans la mesure où les élèves accusant un retard scolaire d'au moins deux années sont particulièrement susceptibles d'abandonner leur scolarité. Un autre groupe « à risque » sont les élèves des classes de 9^e pratique et de 10^e professionnelle. En outre, les garçons sont plus concernés par le décrochage que les filles, et les élèves de nationalité étrangère plus que ceux de nationalité luxembourgeoise.

- Parmi les mesures qui ont permis de réduire considérablement le décrochage scolaire depuis 2003 (page 30), il convient d'évoquer surtout les initiatives suivantes : l'amélioration de l'orientation scolaire, le suivi systématique des décrocheurs par l'ALJ, la création de nouvelles offres scolaires pour des élèves en difficulté, ainsi que la loi du 15 juillet 2011 visant l'accès aux qualifications scolaires et professionnelles des élèves à besoins éducatifs particuliers.

Il ne faut toutefois pas perdre de vue que la réduction durable du taux de décrochage permanent théorique de 17% à 9% implique qu'au lieu de décrocher, quelque 500 élèves par année restent au lycée pendant deux à quatre années supplémentaires et y constituent souvent une population plutôt difficile (page 31). Or, le fait qu'ils finissent alors par obtenir une qualification contribue à la réduction du chômage et à l'atténuation d'autres situations de détresse.

Force est de constater que parmi les 9% restants de décrocheurs permanents se trouvent souvent des jeunes à besoins éducatifs spécifiques. Dans le cadre d'une thèse de doctorat toute récente, une étudiante en psychologie a analysé le lien entre décrochage scolaire et troubles mentaux. Il en résulte que 55% des décrocheurs souffrent de troubles psychiques cliniques. L'analyse d'une population-témoin constituée d'élèves non-décrocheurs qui fréquentent les mêmes classes que les décrocheurs révèle que parmi ceux-ci, 45% présentent des troubles psychiques.

- Enfin, il convient d'insister sur l'importance de la prévention, pour éviter autant que possible le décrochage scolaire (page 32). A cet effet, il faut que les causes en soient identifiées et traitées au bon moment. Les mesures existantes doivent être poursuivies et renforcées. Dans le cadre de la réforme projetée de l'enseignement secondaire, il est par ailleurs prévu d'améliorer l'orientation scolaire par un accompagnement plus précoce et soutenu de l'élève. En outre, il importe d'accentuer les mesures en faveur des élèves à besoins éducatifs spécifiques.

Echange de vues

De l'échange de vues subséquent, il y a lieu de retenir succinctement les éléments suivants :

- Suite à une interrogation afférente, il est précisé que le tableau de la page 17, qui analyse le décrochage en fonction du dernier ordre d'enseignement fréquenté par les concernés, fait la distinction entre décrocheurs temporaires (qualifiés d'« élèves réinscrits » dans le tableau) et décrocheurs permanents (désignés ici simplement de « décrocheurs »).

- Les résultats de la thèse de doctorat susmentionnée interpellent plusieurs membres de la Commission. Il est fait valoir qu'en amont, il serait primordial de dégager les causes profondes des troubles psychiques constatés, afin de pouvoir agir de façon préventive. En aval se pose la question du suivi à accorder à ces jeunes souffrant de troubles psychiques.

Les représentants gouvernementaux soulignent que cette étude leur a été présentée la veille de la réunion. Il conviendra évidemment de l'analyser en détail, afin de définir une démarche adéquate. Il serait sans doute aussi intéressant de vérifier si d'autres pays disposent déjà de concepts ou de modèles visant ce phénomène spécifique.

En ce qui concerne la nature des troubles psychiques relevés auprès de 55% des décrocheurs, force est de constater qu'il s'agit dans bon nombre de cas de dépressions ou de phobies, c'est-à-dire de troubles qui passent souvent inaperçus, dans la mesure où ils ne vont pas forcément de pair avec des problèmes comportementaux. Ces troubles peuvent toutefois être assez aisément traités dans le cadre d'une thérapie. Il ressort en outre de l'étude que parmi les décrocheurs présentant de tels problèmes, quelque 51 à 53% souffrent de plus d'un trouble psychique.

Le fait qu'environ 5% de la population se trouvant dans l'âge postpubertaire souffre de troubles psychiques correspond d'ailleurs aux normes internationales.

- En réponse à des questionnements y relatifs, il est expliqué que l'on ne dispose pas d'une étude générale portant sur le risque de troubles psychiques auprès des élèves de toutes les classes. La thèse de doctorat précitée se fonde sur un échantillon représentatif de 100 décrocheurs d'une cohorte déterminée et de 100 élèves non-décrocheurs fréquentant les classes essentiellement concernées par le phénomène du décrochage scolaire.

- Il est fait valoir qu'il serait également intéressant d'étudier la corrélation entre le décrochage scolaire et le milieu familial et socioéconomique dont proviennent les jeunes.

- Environ 400 à 500 primo-arrivants âgés entre 12 et 15 ans et ne maîtrisant souvent aucune langue du pays sont accueillis annuellement dans l'enseignement secondaire et secondaire

technique. A cet effet ont été mises en place des structures adéquates au Lycée technique du Centre, dans deux lycées au sud du pays et dans un lycée du nord. Etant donné que ces élèves ont souvent plus de facilités en anglais, ils ont aussi la possibilité de s'inscrire dans les classes préparant au Baccalauréat international. Le Lycée technique Michel Lucius propose d'ailleurs, depuis 2011/2012, des classes anglophones (« English classes ») qui préparent à différentes qualifications (A-level britannique à partir de 2015/2016).

Il n'existe pas de lien particulièrement significatif entre le décrochage scolaire et les élèves nouvellement arrivés. Force est toutefois de constater que bon nombre de ces élèves finissent par émigrer après quelques années.

- Il est rappelé que le taux de décrochage théorique a pu être réduit considérablement au cours de la dernière décennie, dans la mesure où il est passé de 17,2% en 2003/2004 à 9,2% en 2011/2012. Le Luxembourg occupe de cette façon une bonne position dans la comparaison européenne. Ce progrès est dû à la prise de nombreuses mesures (cf. classes mosaïques, etc.) pour mieux encadrer les élèves « à risque », qui présentent souvent des besoins éducatifs spécifiques. Il est évident que parmi les 9% de décrocheurs qui restent, ces problèmes sont souvent particulièrement accentués.

- **Présentation de l'étude « Diplômes et certifications. Année scolaire 2012/2013 »**

A l'aide d'un document *PowerPoint*, l'expert gouvernemental présente l'étude susmentionnée. A cet effet, il est renvoyé à la présentation reprise à l'annexe 2 du présent procès-verbal. Cette présentation s'articule autour des axes suivants :

- La page 2 fournit un aperçu sur les diplômes et certifications délivrés dans l'enseignement postprimaire luxembourgeois public et privé.

- Aux pages 3 à 7 est proposé un résumé global concernant les diplômes et certifications délivrés pour l'année scolaire 2012/2013. Le tableau de la page 4 fournit un aperçu sur le nombre de candidats, dont la plupart ont fréquenté la formation initiale. Quant à la répartition des candidats par sexe (page 5), l'on constate que dans l'enseignement secondaire et dans le régime technique de l'enseignement secondaire technique, la part des élèves de sexe féminin dépasse de manière significative celle des élèves masculins. Par contre, dans l'enseignement secondaire offert par les écoles privées et internationales, la part des filles ne se situe qu'à 47,8%. En termes de nationalité (page 6), la part des candidats étrangers dans l'enseignement secondaire est de 12%. Dans le régime technique, cette proportion est le double de celle relevée dans l'enseignement secondaire, et dans le régime professionnel, elle correspond même au triple de celle de l'enseignement secondaire. Toutes formations confondues, le taux d'admission en 2012/2013 (page 7) est de 82,3%. Il est frappant de constater que dans l'enseignement secondaire public, le taux d'admission se situe à quelque 85%, tandis que dans l'enseignement secondaire offert par les écoles privées et internationales qui ne suivent pas les programmes du Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, ce taux correspond à 98,3%.

- Aux pages 8 à 15 sont proposées des données statistiques relatives au diplôme de fin d'études secondaires. En ce qui concerne la répartition des candidats par section (page 9), en 2012/2013, environ un quart fréquente la section G. Suivent les sections D et C comprenant, à chaque fois, quelque 22% des candidats. Nous avons noté ci-dessus que parmi les candidats dans l'enseignement secondaire, la part des élèves de sexe féminin dépasse de manière significative celle des élèves masculins (page 10) et que l'on y relève 12% de candidats étrangers (page 11). Toutes sections confondues, le taux d'admission en 2012/2013 s'élève à 85,5% (page 12). Ce taux n'a pas connu de variations notables au cours des dernières années. Par contre, les variations sont considérables en fonction des

sections (page 13). En 2012/2013, le taux d'échec au niveau de la section A est de 1,9%, tandis qu'il atteint 18,7% en section D. A la page 14 est fourni un aperçu sur les mentions décernées de façon globale, ainsi que selon les sections. Au total, quelque 12% des candidats admis ont obtenu une mention « excellent » ou « très bien ». La plupart des mentions « excellent » ont été obtenues par des candidats des sections B et C. Pour ce qui est des résultats aux ajournements (page 15), l'on note que 41% du total des élèves ajournés ont été refusés.

- Les pages 16 à 23 sont consacrées à une analyse statistique détaillée relative au diplôme de fin d'études secondaires techniques. En matière de répartition des candidats par division et section (page 17), l'on constate que 40,7% fréquentent, en 2012/2013, la division des professions de santé et des professions sociales. 57,3% des candidats sont de sexe féminin (page 18). La part des candidats étrangers s'élève à 24,2% (page 19). En 2012/2013, le taux d'admission total est de 80,7% (page 20). Ce taux est resté plus ou moins stable au cours des dix dernières années. A l'instar de ce qui a été observé pour l'enseignement secondaire, il existe toutefois des variations considérables en fonction des sections (page 21). Seuls quelque 4% des candidats admis ont réussi à obtenir une mention « excellent » ou « très bien » (page 22). Toutes sections confondues, le taux d'échec aux ajournements est de 53,1% (page 23).

- Aux pages 24 à 31 figurent des données statistiques concernant le diplôme de technicien. En ce qui concerne la répartition des candidats par division et section (page 25), il convient de noter que plus de la moitié des candidats (53,3%) fréquente, en 2012/2013, la division administrative et commerciale. Parmi les candidats du régime de la formation de technicien, la part des élèves de sexe féminin n'est que de 46,1% (page 26). Le taux des candidats étrangers s'y élève à 32,6% (page 27). En 2012/2013, le taux de réussite est de 78,3%. L'on observe que le taux s'est stabilisé à ce niveau depuis 2010/2011 (page 28). Quant aux variations du taux d'admission en fonction des sections (page 29), l'on peut relever que 23% des candidats (soit 90 élèves) de la division administrative et commerciale ont été refusés. En matière de mentions (page 30), seuls 1,5% des candidats admis ont obtenu une mention « excellent » ou « très bien ». Au total, 48,3% des élèves ajournés ont échoué. Dans la division administrative et commerciale, le taux d'échec aux ajournements est même de 58,5% (page 31).

- Aux pages 32 à 35 est proposé un résumé rétrospectif concernant les trois diplômes susmentionnés. Au cours des cinq dernières années, le nombre de candidats dans l'enseignement secondaire a augmenté, il est resté à peu près stable dans le régime de la formation de technicien et, depuis 2011/2012, il a cessé de s'accroître dans le régime technique (page 33). Les pages 34 et 35 fournissent un aperçu général sur l'évolution du taux d'admission dans les trois voies de formation au cours des dernières décennies.

- Les pages 36 à 40 portent sur l'examen de fin d'apprentissage. En 2012/2013, 80,8% des candidats sont inscrits dans une formation menant au CATP (certificat d'aptitude technique et professionnelle) (page 37). La part des élèves de sexe féminin n'est que de 41,4% (page 38). 37,5% des candidats sont des étrangers (page 39). Au total, le taux d'admission en 2012/2013 se situe à 78,7% (page 40).

- Aux pages 41 à 45 sont reprises des données concernant les diplômes et certifications délivrés dans le cadre de la formation des adultes. En 2012/2013, 55,8% des candidats sont inscrits dans une formation menant au CATP (page 42). 39,6% des candidats sont de sexe féminin (page 43). Le taux des candidats étrangers se situe à 47,7% (page 44). Au total, le taux d'admission en 2012/2013 est de 73,7% (page 45).

- Les pages 46 à 49 concernent les diplômes délivrés par des écoles privées et internationales qui ne suivent pas les programmes du Ministère de l'Éducation nationale, de

l'Enfance et de la Jeunesse. La part des élèves de sexe féminin y est de 48,5% (page 47), celle des candidats étrangers de 86,7% (page 48). Au total, le taux d'admission s'élève à 93,7% (page 49). Il est encore plus élevé si l'on fait abstraction de l'Ecole Grandjean qui délivre des brevets d'études professionnelles et des baccalauréats techniques français.

- Enfin, le graphique de la page 50 donne un aperçu sur la répartition de l'ensemble des diplômes et certifications émis en 2013.

Echange de vues

De l'échange de vues subséquent, il y a lieu de retenir succinctement les éléments suivants :

- Il a été relevé que dans l'enseignement secondaire offert par les écoles privées et internationales, le taux d'admission en 2012/2013 est de 98,3%, tandis que dans l'enseignement secondaire public luxembourgeois, il ne se situe qu'à 85,5%. Sur base de ce constat se pose la question de savoir comment les écoles privées et internationales parviennent à atteindre un taux de réussite tellement élevé. Proposent-elles un soutien particulièrement efficace aux élèves plus faibles ou éliminent-elles en cours de route les élèves ayant plus de difficultés ? Quel est le poids du facteur du milieu socioéconomique ?

Les représentants gouvernementaux expliquent qu'ils ne sont pas en mesure d'apporter des éléments de réponse à ces questionnements. De fait, comme le Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse n'a pas accès aux fichiers nominatifs des élèves fréquentant les écoles privées et internationales, il ne peut pas suivre le parcours de ces élèves.

- Les taux d'échec élevés aux ajournements s'expliquent entre autres par le fait que bon nombre de candidats ne se présentent pas. Cela vaut surtout pour les élèves qui sont ajournés dans plusieurs matières. Ils préfèrent souvent redoubler d'office l'année scolaire ou, le cas échéant, quitter le système.

- En relation avec la question de l'intégration des jeunes diplômés des différents ordres d'enseignement et des différentes sections au marché du travail, la Commission se voit informer que l'INFPC (Institut national pour le développement de la formation professionnelle continue) est en train de réaliser une étude portant sur la transition école – vie active. Le Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse ne dispose pas de ressources humaines suffisantes pour effectuer de tels travaux d'envergure.

Dans ce contexte, un membre insiste sur la nécessité d'aligner les formations offertes sur les besoins réels du marché du travail. De fait, sur le plan européen, le chômage des jeunes est essentiellement dû à une inadéquation entre les formations poursuivies et les besoins du marché du travail.

Un autre membre donne à penser que cette affirmation ne vaut toutefois pas pour les pays du sud de l'Europe, où le taux extrêmement élevé du chômage des jeunes s'explique par la crise économique et financière, et non par une éventuelle inadéquation de leur formation.

- Suite à une intervention afférente, il est expliqué que, s'il est vrai qu'au niveau de la section GI (section informatique) de la division technique générale, les candidats sont peu nombreux (11 candidats en 2012/2013 dont 5 ont échoué), il ne faut pas perdre de vue que la division informatique du régime de la formation de technicien est mieux fréquentée (49 candidats en 2012/2013 dont 10 ont échoué). De fait, la formation de la section GI précitée est fortement spécialisée et plutôt ardue.

- Il est confirmé qu'au cours des dernières années ont été lancées de nombreuses initiatives pour valoriser les formations professionnelles. Il reste à vérifier si ces efforts ont entre-temps porté leurs premiers fruits.

- Le taux des élèves admis pour cette année scolaire au projet intégré final ne peut pas être déterminé tant que toutes les données afférentes ne sont pas encore inscrites au Fichier Elèves.

- Concernant la question de l'adéquation de l'orientation des élèves au moment du passage de l'enseignement fondamental vers l'enseignement secondaire et secondaire technique, les représentants gouvernementaux renvoient à l'étude intitulée « Taux de réussite scolaire : analyse sur base de données de cohortes effectives »². Il en résulte que dans les classes inférieures de l'enseignement secondaire, quelque 22% des élèves finissent par être réorientés vers l'enseignement secondaire technique.

- Toutes les publications du Service des Statistiques et Analyses du Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse sont téléchargeables à partir du site du Ministère. Les graphiques et les tableaux peuvent même être téléchargés sous forme de document *Excel*. Des versions imprimées des publications peuvent être commandées.

3. Divers

La prochaine réunion de la Commission aura lieu le **mercredi 4 juin 2014, à 9 heures**.

Luxembourg, le 19 mai 2014

Le Secrétaire-administrateur,
Christiane Huberty

Le Président,
Lex Delles

Annexes :

1. Présentation *PowerPoint* « Le décrochage scolaire au Luxembourg. Parcours et caractéristiques des jeunes en rupture scolaire. Causes du décrochage. Année scolaire 2011/2012 »
2. Présentation *PowerPoint* « Diplômes et certifications. Année scolaire 2012/2013 »

² Cette étude peut être téléchargée à l'adresse suivante :

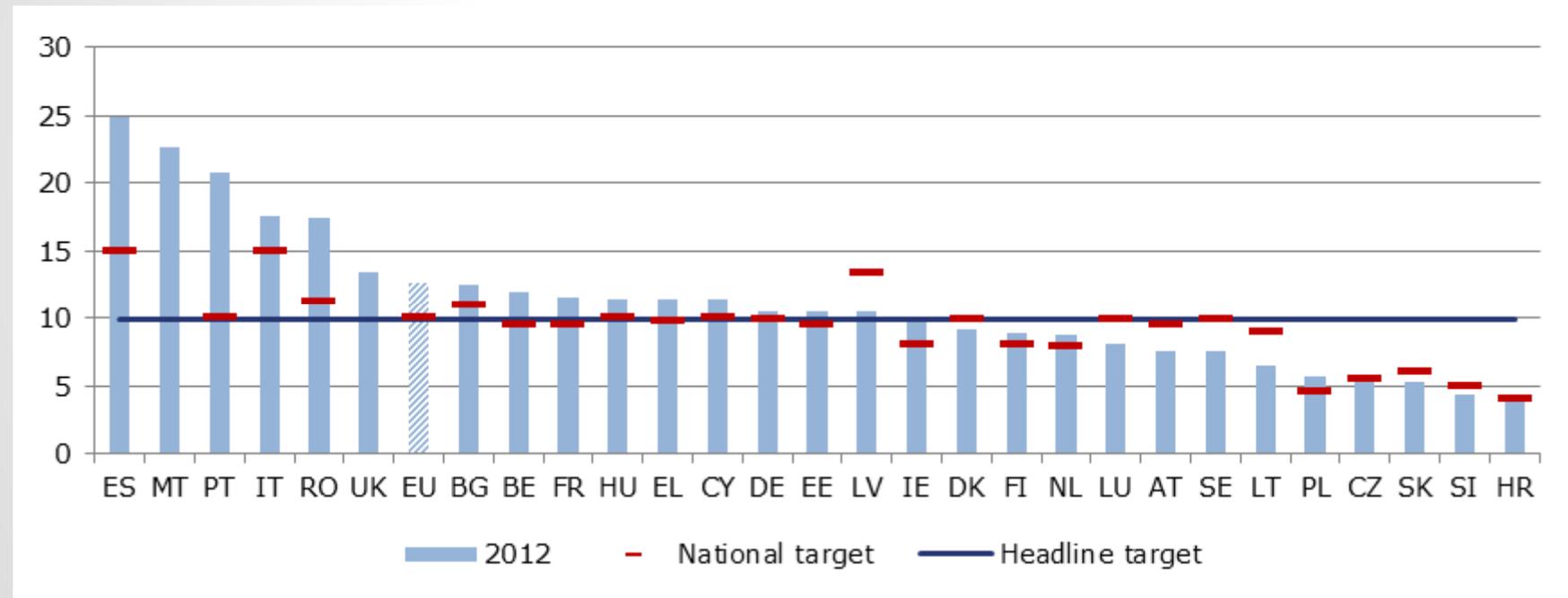
<http://www.men.public.lu/fr/publications/secondaire/statistiques-analyses/autres-themes/tx-reussite/index.html>

Les décrocheurs

Dans le cadre de la **Stratégie de Lisbonne**, le Conseil Éducation de l'Union européenne adopta en mai 2003 cinq niveaux de référence européens fixant des objectifs chiffrés à atteindre d'ici 2010.

Un de ces niveaux de référence concerne le « **taux moyen de jeunes quittant prématurément l'école dans l'Union européenne** ».

EUROPE 2020 TARGET: EARLY LEAVERS FROM EDUCATION AND TRAINING



Early leavers from education and training (total).

	2000	2009	2010	2011	2012
Austria	10,2	8,7	8,3	8,3	7,6
Belgium	13,8	11,1	11,9	12,3	12,0
Denmark	11,7	11,3	11,0	9,6	9,1
Finland	9,0 ^b	9,9	10,3	9,8	8,9
France	13,3	12,2	12,6	12,0	11,6
Germany	14,6	11,1	11,9	11,7	10,5 ^p
Luxembourg	16,8	7,7 ^b	7,1	6,2	8,1 ^p
Netherlands	15,4	10,9	10,0	9,1	8,8 ^p
Portugal	43,6	31,2	28,7	23,2	20,8
Spain	29,1	31,2	28,4	26,5	24,9
Sweden	7,3	7,0	6,5	6,6	7,5
United Kingdom	18,2	15,7	14,9	15,0	13,5

Source: Eurostat (LFS). Notes: b= break; u= unreliable; p= provisional

Ces chiffres « européens » se fondent sur l'Enquête Force de Travail (EFT) ou Labor Force Survey (LFS).

L'EFT se fonde sur l'entièreté de la population résidente au Luxembourg, qui comprend un pourcentage élevé de résidents qui n'ont pas été scolarisés dans le système scolaire luxembourgeois.

La présente analyse est complémentaire à celle de l'EFT: elle porte sur les jeunes résidents ayant **décroché du système scolaire luxembourgeois, sur:**

- ▶ l'ampleur et l'évolution du décrochage scolaire des lycées du Luxembourg
- ▶ les groupes d'élèves les plus touchés
- ▶ appréhender les causes du décrochage scolaire.

C'est la 8^e édition de cette analyse, publiée pour la première fois en 2005. Elle porte sur les élèves ayant quitté l'école pendant l'année scolaire 2011/2012

Méthodologie et description de l'enquête

Le système informatique de **gestion centralisée fichier-élèves** permet d'identifier les élèves qui quittent leur école sans pour autant avoir obtenu un diplôme.

Un **relevé mensuel** est envoyé aux bureaux régionaux de l'ALJ (Action locale pour Jeunes).

Les collaborateurs de l'ALJ tentent alors de **contacter les jeunes** afin de

- ▶ déterminer les raisons qui ont entraîné l'arrêt des études
- ▶ de les réintégrer à une formation ou les intégrer au marché du travail,
- ▶ de les accompagner dans cette phase de transition.

Ne sont pas inclus dans le suivi et l'analyse statistique des élèves:

- ▶ âgés de plus de 25 ans au moment de l'arrêt des études ;
- ▶ qui ont déménagé officiellement à l'étranger ;
- ▶ de l'enseignement fondamental.

Description des parcours après le décrochage

Les parcours poursuivis par les jeunes en rupture scolaire se répartissent en sept catégories :

- ▶ s'être réinscrit à une école au Luxembourg, (école privée ou internationale, l'École de l'Armée);
- ▶ s'être inscrit à une école à l'étranger;
- ▶ travailler;
- ▶ bénéficier d'une mesure d'insertion professionnelle;
- ▶ s'être réinscrit dans une école et avoir décroché à nouveau;
- ▶ être sans occupation;
- ▶ avoir été non-joignable.

Les différents types du décrochage

En fonction du parcours que le jeune poursuit après sa rupture scolaire, le présent rapport distingue par la suite entre:

Décrocheurs permanents

La notion de 'décrocheur permanent' s'applique aux jeunes ayant quitté de manière définitive l'école sans diplôme, et ayant rejoint le marché de l'emploi, fréquentant une mesure d'insertion professionnelle ou étant sans occupation spécifique.

Décrocheurs temporaires

Par 'décrocheurs temporaires', on entend les jeunes qui ont quitté l'école pendant un certain temps mais qui se sont par la suite réinscrits dans un établissement, soit au Luxembourg, soit à l'étranger.

Parcours des jeunes après le décrochage

Pour la présente étude, l'ALJ est entré en contact avec 1.224 jeunes, directement ou par l'intermédiaire d'un proche.

Aucune information n'a pu être collectée pour 456 non-joignables

Dans de rares cas, le contact fut refusé.

- ▶ Tableau de synthèse 2011/2012

		Absolu	%	en 10/11	Absolu	%	en 10/11
Élèves réinscrits (décrocheurs temporaires)	Fréquentent une école au Luxembourg	304	18,1%	28,3%	575	34,2%	38,1%
	Fréquentent une école à l'étranger	271	16,1%	9,7%			
Décrocheurs permanents	Ont un emploi	159	9,5%	9,4%	649	38,6%	34,1%
	Bénéficient d'une mesure d'insertion	67	4,0%	3,0%			
	Réinscrits et re-décrochés	124	7,4%	7,9%			
	Sans occupation	299	17,8%	13,8%			
Non-joignables/quitté le pays/sans information		456	27,1%	27,8%	525	27,2%	27,8%
Total		1680	100,0%	100,0%	1888	100,0%	100,0%

Les jeunes rescolarisés à l'étranger

Décrocheurs s'étant réinscrits dans une école à l'étranger			
Pays de l'école fréquentée	Absolu	%	en 10/11
Belgique	180	66,4%	61,4%
Allemagne	37	13,7%	14,1%
France	19	7,0%	8,7%
Autre	35	12,9%	15,8%
Total	271	100,0%	100,0%
dont: faisant l'A-R tous les jours	173	63,8%	
résidant en internat	49	18,1%	
résidant en "kot"	20	7,4%	

Les décrocheurs ayant un emploi régulier

Décrocheurs ayant un emploi régulier			
Type de contrat	Absolu	%	en 10/11
à durée indéterminée	60	37,8%	35,0%
à durée déterminée	73	45,9%	42,9%
d'intérimaire	15	9,4%	7,9%
sans indication	11	6,9%	14,1%
Total	159	100,0%	100,0%

Les décrocheurs sans occupation spécifique

Décrocheurs sans occupation spécifique			
Occupation	Absolu	%	en 10/11
Je cherche un emploi	139	46,5%	50,0%
Je cherche un poste d'apprentissage	50	16,7%	29,2%
Je cherche une formation/une école	38	12,7%	11,5%
Je suis enceinte/je m'occupe de mon enfant	8	2,7%	6,9%
Je me remets d'une maladie/d'un accident, je suis une thérapie/une cure	11	3,7%	6,5%
J'attends de pouvoir intégrer l'armée/la police	2	0,7%	3,5%
Je fais autre chose	30	10,0%	4,6%
Je ne fais rien	21	7,0%	14,2%
Total	299	100,0%	100,0%

Caractéristiques des élèves quittant l'école

► Analyse par sexe

Décrocheurs suivant le sexe				
	Total des élèves Rentrée 2011/2012	Total des élèves quittant l'école	Décrocheurs temporaires	Décrocheurs permanents
Filles	49,6%	40,1%	42,3%	37,6%
Garçons	50,4%	59,9%	57,7%	62,4%

Caractéristiques des élèves quittant l'école

- ▶ Analyse par catégorie d'âge

Décrocheurs suivant la catégorie d'âge				
	Total des élèves Rentrée 2011/2012	Total des élèves quittant l'école	Élèves réinscrits	Décrocheurs
<16 ans	20.274 (50,5%)	460 (27,9%)	222 (38,6%)	67 (10,3%)
16-18 ans	14.303 (35,6%)	790 (46,3%)	243 (42,3%)	354 (54,5%)
≥19 ans	5.598 (13,9%)	430 (25,8%)	110 (19,1%)	228 (35,1%)
Total	40.175 (100,0%)	1.680 (100,0%)	575 (100,0%)	649 (100,0%)

Caractéristiques des élèves quittant l'école

► Analyse par nationalité

Décrocheurs suivant la nationalité				
	Total des élèves Rentrée 2011/2012	Total des élèves quittant l'école	Élèves réinscrits	Décrocheurs
Luxembourgeois	63,7%	43,4%	39,7%	52,5%
Portugais	21,1%	26,7%	30,6%	25,9%
Ex-yougoslaves	4,2%	6,4%	3,7%	4,9%
Français	2,3%	2,9%	3,0%	2,8%
Italiens	1,8%	3,5%	4,2%	3,5%
Belges	1,4%	1,5%	2,4%	0,8%
Allemands	1,1%	0,7%	0,7%	0,5%
Cap-Verdiens	0,9%	2,0%	2,4%	2,5%
Brésiliens	0,3%	1,3%	1,4%	0,8%
Autres	3,2%	11,7%	12,0%	5,9%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Parcours après le décrochage suivant la nationalité

Nationalité	Scolarisé au Luxembourg	Scolarisé à l'étranger	Emploi	Mesure d'insertion prof.	Réinscription et re-décrochage	Sans occupation	Départ du pays/introuvable	Total
Luxembourgeois	134	94	82	41	73	166	160	750
	17,9%	12,5%	10,9%	5,5%	9,7%	22,1%	21,3%	100,0%
Portugais	82	94	32	16	30	72	104	430
	19,1%	21,9%	7,4%	3,7%	7,0%	16,7%	24,2%	100,0%
Ex-yougoslaves	17	4	9	2	7	13	56	108
	15,7%	3,7%	8,3%	1,9%	6,5%	12,0%	51,9%	100,0%
Français	10	7	7	0	2	7	14	47
	21,3%	14,9%	14,9%	0,0%	4,3%	14,9%	29,8%	100,0%
Italiens	11	13	10	1	3	9	12	59
	18,6%	22,0%	16,9%	1,7%	5,1%	15,3%	20,3%	100,0%
Belges	6	8	1	0	0	3	7	25
	24,0%	32,0%	4,0%	0,0%	0,0%	12,0%	28,0%	100,0%
Allemands	2	2	1	1	0	1	4	11
	18,2%	18,2%	9,1%	9,1%	0,0%	9,1%	36,4%	100,0%
Capverdiens	5	9	2	3	3	6	4	32
	15,6%	28,1%	6,3%	9,4%	9,4%	18,8%	12,5%	100,0%
Brésiliens	4	4	1	1	2	2	8	22
	18,2%	18,2%	4,5%	4,5%	9,1%	9,1%	36,4%	100,0%
Autres	33	36	14	2	4	20	87	196
	16,8%	18,4%	7,1%	1,0%	2,0%	10,2%	44,4%	100,0%

Certaines nationalités restent plus attirées par les écoles à l'étranger, surtout les élèves de nationalité brésilienne, belge ou allemande. Les décrocheurs de nationalité française ou Italienne s'orientent davantage vers le marché de l'emploi.

Parmi les décrocheurs de nationalité cap-verdienne, la part de ceux scolarisés à l'étranger est très importante.

Analyse par dernier ordre d'enseignement fréquenté

Décrocheurs suivant l'ordre d'enseignement fréquenté				
	Total des élèves Rentrée 2011/2012	Total des élèves quittant l'école	Élèves réinscrits	Décrocheurs
ES – division inférieure	14,6%	2,0%	3,7%	0,5%
ES – division supérieure	17,9%	6,5%	8,3%	4,9%
EST cycle inférieur	29,0%	19,4%	30,6%	10,3%
9 ^e PR	1,5%	11,3%	10,6%	11,6%
Régime préparatoire	5,9%	7,4%	11,5%	3,2%
EST régime technique	14,6%	9,1%	9,0%	10,5%
EST régime de technicien	8,8%	11,7%	11,7%	12,0%
EST CATP (DAP)	10,5%	19,0%	11,8%	29,0%
EST CCM (CCP)	1,3%	6,0%	3,7%	9,9%
IPDM/E2C/Classe d'accueil/CLIJA	1,6%	15,0%	10,6%	11,4%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

▶ Les classes inférieures

ES dit "classique	ES technique	Régime préparatoire
7 ^e	7 ^e	7 ^e
6 ^e	8 ^e	8 ^e
5 ^e	9 ^e	9 ^e

▶ Les classes supérieures

ES dit "classique	ES technique	
	régime technique	Formation professionnelle
4 ^e	10 ^e	10 ^e – métiers et professions, classes à plein temps et apprentissage concomitant
3 ^e	11 ^e	11 ^e
2 ^e	12 ^e	12 ^e DAP, CCP
1 ^e	13 ^e	13 ^e technicien
examen	examen	
université	université	Travail (ou BTS ou brevet de maîtrise)

En rouge : les classes desquelles beaucoup d'élèves décrochent

Analyse suivant le retard scolaire accumulé

Décrocheurs suivant le retard scolaire accumulé				
	Total des élèves Rentrée 2011/2012	Total des élèves quittant l'école	Élèves réinscrits	Décrocheurs
Sans retard scolaire	50,1%	10,1%	16,9%	4,2%
1 an	26,4%	22,3%	30,4%	17,3%
2 ans	12,7%	22,3%	20,9%	26,2%
3 ans	5,5%	12,9%	8,9%	18,0%
4 ans	2,2%	7,3%	4,0%	10,9%
5 ans	0,8%	5,1%	3,8%	6,8%
6 ans	0,3%	2,1%	1,2%	3,2%
7 ans et plus	0,3%	1,8%	2,1%	1,7%
sans indication	1,6%	16,1%	6,8%	11,7%
Total	40.175 (100,0%)	1.680 (100,0%)	575 (100,0%)	649 (100,0%)

Le retard scolaire accumulé au cours d'une carrière scolaire d'un élève est un indicateur du décrochage scolaire et du parcours qui suit le « drop-out ».

Le retard scolaire d'une année n'accroît guère le risque de décrocher. Mais il en est tout autrement à partir d'un retard d'au moins deux années ; ces élèves représentent 12,4% dans la population de référence, mais 22,7% des élèves quittant l'école.

Le retard scolaire influence également la carrière après le “drop-out”.

- ▶ Sans retard scolaire ou avec un an de retard: la plupart se réinscrivent dans une école.

Parcours après le décrochage suivant le retard scolaire accumulé								
	Scolarisé au Luxembourg	Scolarisé à l'étranger	Emploi	Mesure d'insertion prof.	Réinscription et re-décrochage	Sans occupation	Départ du pays/introuvable	Total
Sans retard scolaire	41	56	4	2	4	17	46	170
	24,1%	32,9%	2,4%	1,2%	2,4%	10,0%	27,1%	100,0%
1 an	75	100	20	13	16	63	88	375
	20,0%	26,7%	5,3%	3,5%	4,3%	16,8%	23,5%	100,0%
2 ans	73	47	34	9	28	99	84	374
	19,5%	12,6%	9,1%	2,4%	7,5%	26,5%	22,5%	100,0%
3 ans	31	20	37	11	27	42	49	217
	14,3%	9,2%	17,1%	5,1%	12,4%	19,4%	22,6%	100,0%
4 ans	17	6	25	12	18	16	29	123
	13,8%	4,9%	20,3%	9,8%	14,6%	13,0%	23,6%	100,0%
5 ans	17	5	12	7	12	13	19	85
	20%	5,9%	14,1%	8,2%	14,1%	15,3%	22,4%	100,0%
6 ans	6	1	9	2	3	7	8	36
	16,7%	2,8%	25,0%	5,6%	8,3%	19,4%	22,2%	100,0%
7 ans et plus	10	2	7	0	0	4	7	30
	33,3%	6,7%	23,3%	0,0%	0,0%	13,3%	23,3%	100,0%
Sans indication	34	34	11	11	16	38	126	270
	12,6%	12,6%	4,1%	4,1%	5,9%	14,1%	46,7%	100,0%
Total	304	271	159	67	124	299	456	1680
	18,1%	16,1%	9,5%	4,0%	7,4%	17,8%	27,1%	100,0%

Causes de l'arrêt des études

Catégorie	Détail des raisons invoquées pour l'arrêt des études	Absolu	%
"échec"	Échec scolaire ou anticipation d'un échec scolaire (dans une ou plusieurs branches)	199	16,3%
	Meilleures chances de réussite dans la nouvelle école	179	14,6%
	Problèmes de langue (en français, en allemand...)	45	3,7%
"orientation"	Je n'aimais pas/plus la voie de formation choisie	156	12,7%
	Meilleures / plus de /autres possibilités	153	12,5%
	Je n'avais pas d'accès à la voie de formation désirée (à cause de mes notes, de la langue, il n'y avait plus de place disponible, il n'y avait pas d'établissement scolaire qui me plaisait...)	67	5,5%
	Mauvaise orientation/orientation mal conseillée	43	3,5%
"sans contrat d'apprentissage"	Je n'ai pas trouvé de patron/poste d'apprentissage	141	11,5%
	Résiliation du contrat d'apprentissage par le patron/fin du contrat d'apprentissage/faillite de l'entreprise	37	3,0%
	J'ai résilié mon contrat d'apprentissage	17	1,4%
"raisons personnelles"	Raisons personnelles, familiales, financières (ég. grossesse, enfant)	68	5,6%
	Maladie, handicap, problème de santé, accident/allergie	66	5,4%
"plus d'envie d'aller à l'école"	Je n'avais plus de motivation de poursuivre mes études, je n'avais plus envie d'aller à l'école (également fin de la scolarité obligatoire)	90	7,4%
	Je n'avais plus envie d'aller à mon ancienne école	53	4,3%

Causes de l'arrêt des études

Catégorie	Détail des raisons invoquées pour l'arrêt des études	Absolu	%
"ambiance à l'école"	J'avais des problèmes avec mes professeurs	18	1,5%
	J'avais des problèmes avec les autres élèves	11	0,9%
	Mauvaise ambiance dans mon ancienne école	23	1,9%
"autre"cole"	Pas satisfait avec système scolaire luxembourgeois (horaire, durée, organisation, incompatibilité du travail et de l'école...)	66	5,4%
	Renvoi de mon ancienne école (pour problèmes disciplinaires, absences...)	34	2,8%
	Difficultés avec mon ancien patron/mon ancienne entreprise/mes collègues	28	2,3%
	Meilleur encadrement des élèves dans la nouvelle école	17	1,4%
	Je n'aimais pas certaines branches	30	2,5%
	Je n'avais entamé la formation qu'en attendant de trouver/réaliser une autre solution	18	1,5%
	J'ai échoué à l'examen d'admission (à la formation/à l'école désirée, au service de l'État/des communes, à l'armée/la police...)	3	0,2%
	Mes parents voulaient que je change d'école	14	1,1%
	Internat dans la nouvelle école	10	0,8%
	J'avais des problèmes de papiers/ retour temporaire (obligatoire) au pays d'origine	1	0,1%
	Dyslexie, dysorthographe, hyperactivité	3	0,2%
	Pour faire du sport de compétition	4	0,3%
	Autre raison	90	7,4%
"sans indication"	Sans indication de raison	78	6,4%

Raisons invoquées

- ▶ 16% quittent l'école à cause d'un **échec scolaire**;
- ▶ 29% se sont sentis **mal orientés**;
- ▶ 16% indiquent qu'ils n'ont **pas de poste d'apprentissage**;
- ▶ 12% invoquent des **raisons personnelles** ou de santé ;
- ▶ 11% invoquent le **manque de motivation** de poursuivre une formation scolaire ou de fréquenter leur ancienne école;
- ▶ 6% des personnes interrogées ne donnent **aucune raison**.

Résumé

► Les décrocheurs permanents

Étude	Nombre de décrocheurs permanents	Durée période	Nombre moyen mensuel	Par rapport à la 1 ^{ère} étude
1 (1.11.2003–31.10.2004)	927	12 mois	77,1	–
2 (1.11.2004–30.4.2006)	1099	18 mois	61,1	–20,8%
3 (1.5.2006–30.4.2007)	538	12 mois	44,8	–41,9%
4. Année scolaire 2007/2008	753	12 mois	62,8	–18,5%
5. Année scolaire 2008/2009	611	12 mois	50,9	–34,0%
6. Année scolaire 2009/2010	596	12 mois	49,7	–35,5%
7. Année scolaire 2010/2011	644	12 mois	53,7	–30,4%
8. Année scolaire 2011/2012	649	12 mois	54,1	–29,8%

Décrocheurs permanents ayant un emploi

Étude	Nombre de décrocheurs ayant un emploi	Durée période	Nombre moyen mensuel	Par rapport à la 1 ^e étude
1 (1.11.2003–31.10.2004)	352	12 mois	29,3	–
2 (1.11.2004–30.4.2006)	250	18 mois	13,9	–52,6%
3 (1.5.2006–30.4.2007)	104	12 mois	8,7	–70,3%
4. Année scolaire 2007–2008	174	12 mois	14,5	–50,5%
5. Année scolaire 2008–2009	85	12 mois	7,1	–75,8%
6. Année scolaire 2009–2010	158	12 mois	13,2	–55,1%
7. Année scolaire 2010/2011	177	12 mois	14,8	–49,7%
8. Année scolaire 2011/2012	159	12	13,3	–54,6%

Décrocheurs permanents dans une mesure d'insertion

Étude	Nombre de décrocheurs dans une mesure d'insertion	Durée période	Nombre moyen mensuel	Par rapport à la 1 ^e étude
1 (1.11.2003–31.10.2004)	253	12 mois	21,2	–
2 (1.11.2004–30.4.2006)	309	18 mois	17,2	–18,9%
3 (1.5.2006–30.4.2007)	138	12 mois	11,5	–45,8%
4. Année scolaire 2007–2008	96	12 mois	8,0	–62,3%
5. Année scolaire 2008–2009	45	12 mois	3,8	–82,3%
6. Année scolaire 2009–2010	52	12 mois	4,3	–79,7%
7. Année scolaire 2010/2011	57	12 mois	4,8	–77,6%
8. Année scolaire 2011/2012	67	12 mois	5,6	–73,6%

Décrocheurs permanents sans occupation

Étude	Nombre de décrocheurs sans occupation	Durée période	Nombre moyen mensuel	Par rapport à la 1 ^e étude
1 (1.11.2003–31.10.2004)	322	12 mois	26,8	–
2 (1.11.2004–30.4.2006)	540	18 mois	30,0	+11,9%
3 (1.5.2006–30.4.2007)	296	12 mois	24,7	–7,8%
4. Année scolaire 2007–2008	383	12 mois	31,9	+19,0%
5. Année scolaire 2008–2009	265	12 mois	22,1	–17,5%
6. Année scolaire 2009–2010	276	12 mois	23,0	–14,2%
7. Année scolaire 2010/2011	260	12 mois	21,7	–19,2%
8. Année scolaire 2011/2012	299	12 mois	24,9	–7,1%

Calcul du taux de décrochage théorique

Cette approche se fonde sur une cohorte d'élèves entrant en classe de 7e et sur le nombre de décrocheurs potentiels jusqu'à la fin de leur scolarité théorique, le nombre de décrocheurs étant extrapolé à partir des données que fournit la présente analyse.

Étude	Année scolaire correspondante	Elèves entrant en 7e ES et EST	Nb théorique de décrocheurs temporaires de cette cohorte jusqu'à la fin de leur scolarité	Taux de décrochage temporaire théorique	Nb théorique de décrocheurs permanents de cette cohorte jusqu'à la fin de leur scolarité	Taux de décrochage permanent théorique
1	2003/2004	5.128	508	9,9%	881	17,2%
2	2005/2006	5.161	477	9,2%	771	14,9%
3	2006/2007	5.455	351	6,4%	512	9,4%
4	2007/2008	5.454	582	10,7%	614	11,2%
5	2008/2009	5.588	559	10,0%	503	9,0%
6	2009/2010	5.604	598	10,7%	505	9,0%
7	2010/2011	5.473	586	10,7%	491	9,0%
8	2011/2012	5499	403	7,3%	507	9,2%

Les indicateurs et les causes du décrochage

L'enquête a étayé le constat que certains groupes d'élèves courent un plus grand risque de décrocher :

- ▶ les **garçons** plus que les filles;
- ▶ les élèves de **nationalité étrangère** plus que ceux de nationalité luxembourgeoise;
- ▶ les élèves de la **9^e pratique** et de **10^e professionnelle**;
- ▶ les élèves avec un **retard scolaire d'au moins deux années** – c'est l'indicateur le plus univoque du décrochage.

Conclusions

Le décrochage scolaire a fortement diminué depuis 2003 grâce aux mesures prises :

- ▶ l'amélioration de l'orientation scolaire
- ▶ le suivi systématique des décrocheurs par l'ALJ,
- ▶ la création de nouvelles offres scolaires pour des élèves en difficulté
 - les classes mosaïques pour des élèves au comportement difficile,
 - les classes spécifiques pour redoublants
 - les cours d'orientation et d'initiation professionnelles (COIP ou IPDM).
 - l'École de la 2^e Chance.
- ▶ La loi du 15 juillet 2011 visant l'accès aux qualifications scolaires et professionnelles des élèves à besoins éducatifs particuliers.

- ▶ Réduire durablement le décrochage de 17% à 9 % signifie
 - 500 élèves par année qui ne décrochent pas,
 - qui restent au lycée pendant 2, 3 ou 4 années et obtiennent une qualification
 - 1500 élèves de plus, d'une population difficile
 - mais: réduction du chômage, de situations de détresse

Pour les 9% toujours en décrochage:

- ▶ souvent des besoins éducatifs spécifiques

Prévention

Les mesures ne font souvent que répondre qu'au décrochage, finalité regrettable d'une évolution du jeune qui a dérapé plus tôt dans sa carrière scolaire.

Il faudra que les causes en soient identifiées, considérées et traitées au bon moment.

Ce qui se fera

- ▶ en continuant et accentuant les mesures actuelles
- ▶ par la réforme projetée de l'enseignement secondaire
- ▶ en accentuant les mesures en faveur des élèves à besoins éducatifs spécifiques



MENJE

Statistiques – Comparaisons – Analyses



**Diplômes et certifications
Année scolaire 2012/2013**

A) FORMATION INITIALE

- **DIPLÔME DE FIN D'ETUDES SECONDAIRES**
- **DIPLÔME DE FIN D'ETUDES SECONDAIRES TECHNIQUES**
- **DIPLÔME DE TECHNICIEN**
- **CATP: CERTIFICAT D'APTITUDE TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE**
- **CCM: CERTIFICAT DE CAPACITE MANUELLE**
- **CITP: CERTIFICAT D'INITIATION TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE**
- **DAP: DIPLÔME D'APTITUDE PROFESSIONNELLE**
- **CCP: CERTIFICAT DE CAPACITE PROFESSIONNELLE**

B) DIPLÔMES & CERTIFICATIONS DE L'EDUCATION ET DE L'APPRENTISSAGE POUR ADULTES

C) DIPLÔMES DELIVRES PAR LES ECOLES QUI NE SUIVENT PAS LES PROGRAMMES DU MENJE

RESUME GLOBAL

CANDIDATS 2012 / 2013

formation		ES	RT	TE	PR	TOTAL
formation initiale		1738	1157	736	1348	4979
adultes		14	8		286	308
écoles priv. & intern.		525		38	23	586
TOTAL		2277	1165	774	1657	5873

CANDIDATS 2012 / 2013 par sexe

formation	sexe	ES	RT	TE	PR	TOTAL
formation initiale	F	55,1%	57,3%	46,1%	41,4%	50,6%
adultes	F	71,4%	62,5%		37,4%	39,6%
écoles priv. & intern.	F	47,8%		57,9%	47,8%	48,5%
TOTAL		53,5%	57,3%	46,6%	40,8%	49,8%

CANDIDATS 2012 / 2013 par nationalité

formation	nation.	ES	RT	TE	PR	TOTAL
formation initiale	étr.	12,0%	24,2%	32,6%	37,5%	24,8%
adultes	étr.	7,1%	12,5%		50,7%	47,7%
écoles priv. & intern.	étr.	90,3%		50,0%	65,2%	86,7%
% étrangers		30,0%	24,1%	33,5%	40,1%	32,2%

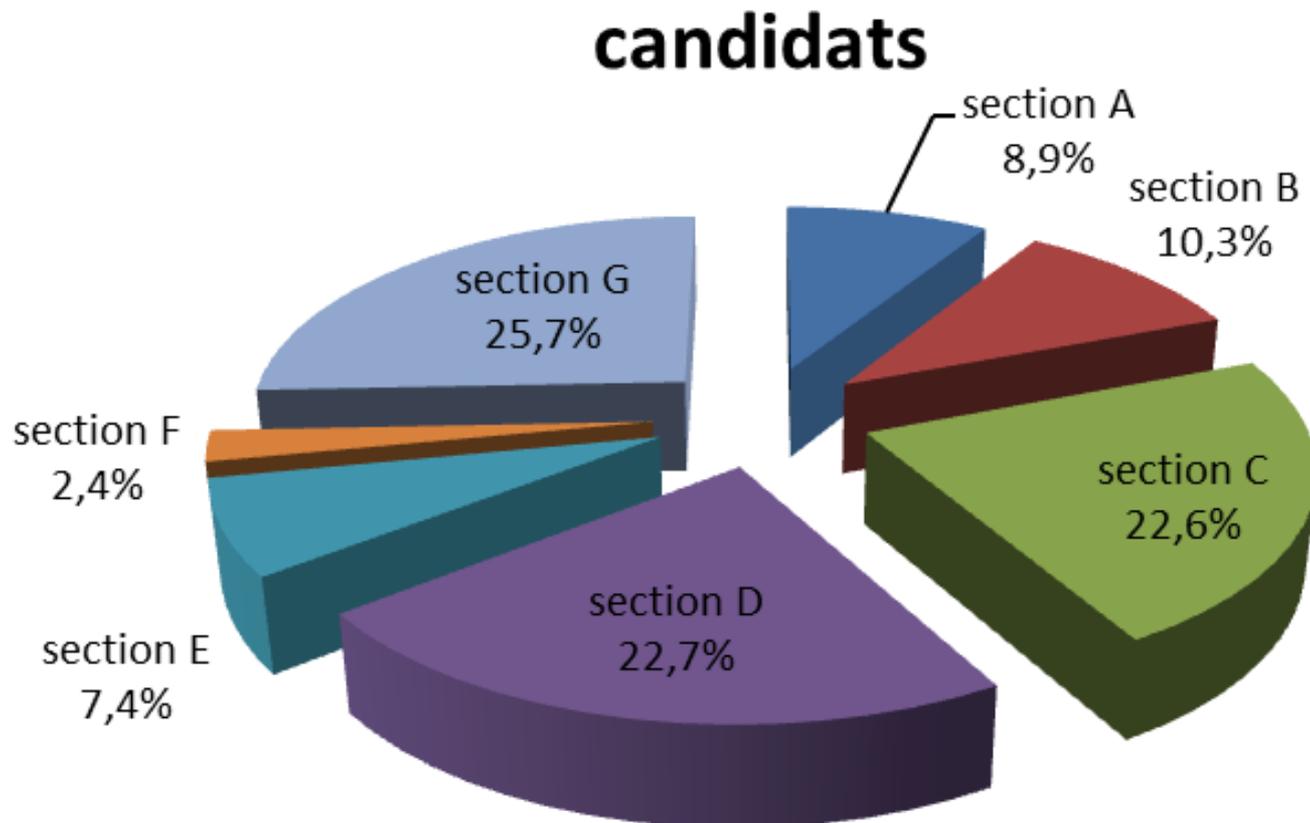
élèves admis 2012/2013

formation	ES	RT	TE	PR	TOTAL
	taux d'admission 2012/2013				
formation initiale	1486	934	576	1061	4057
adultes	85,5%	80,7%	78,3%	78,7%	82,5%
écoles priv. & intern.	85,7%	75,0%	22	73,1%	75,4%
TOTAL écoles priv. & intern.	98,3%	940	598	1281	4832
TOTAL	88,4%	80,7%	77,3%	77,3%	82,3%

**DIPLÔME DE FIN D'ETUDES
SECONDAIRES**

a) Candidats par section

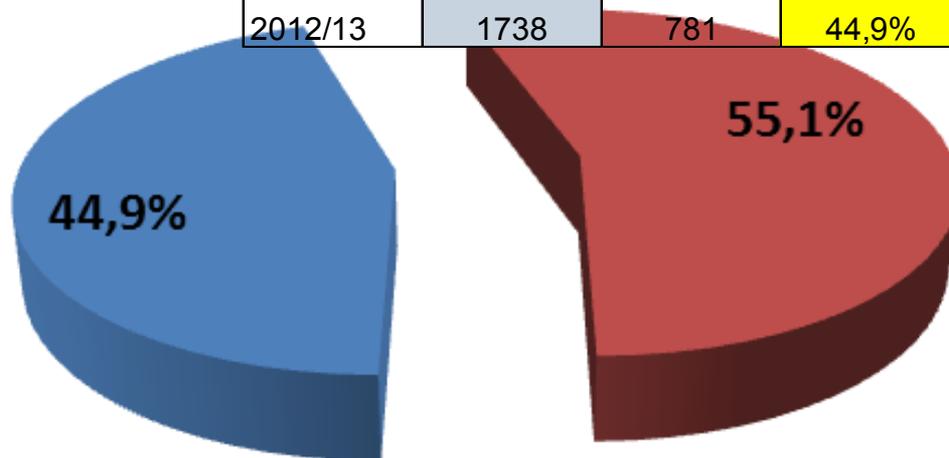
ES - Candidats en 2012/2013	
section	candidats
section A - Langues vivantes	154
section B - Mathématiques - Informatique	179



b) candidats par sexe

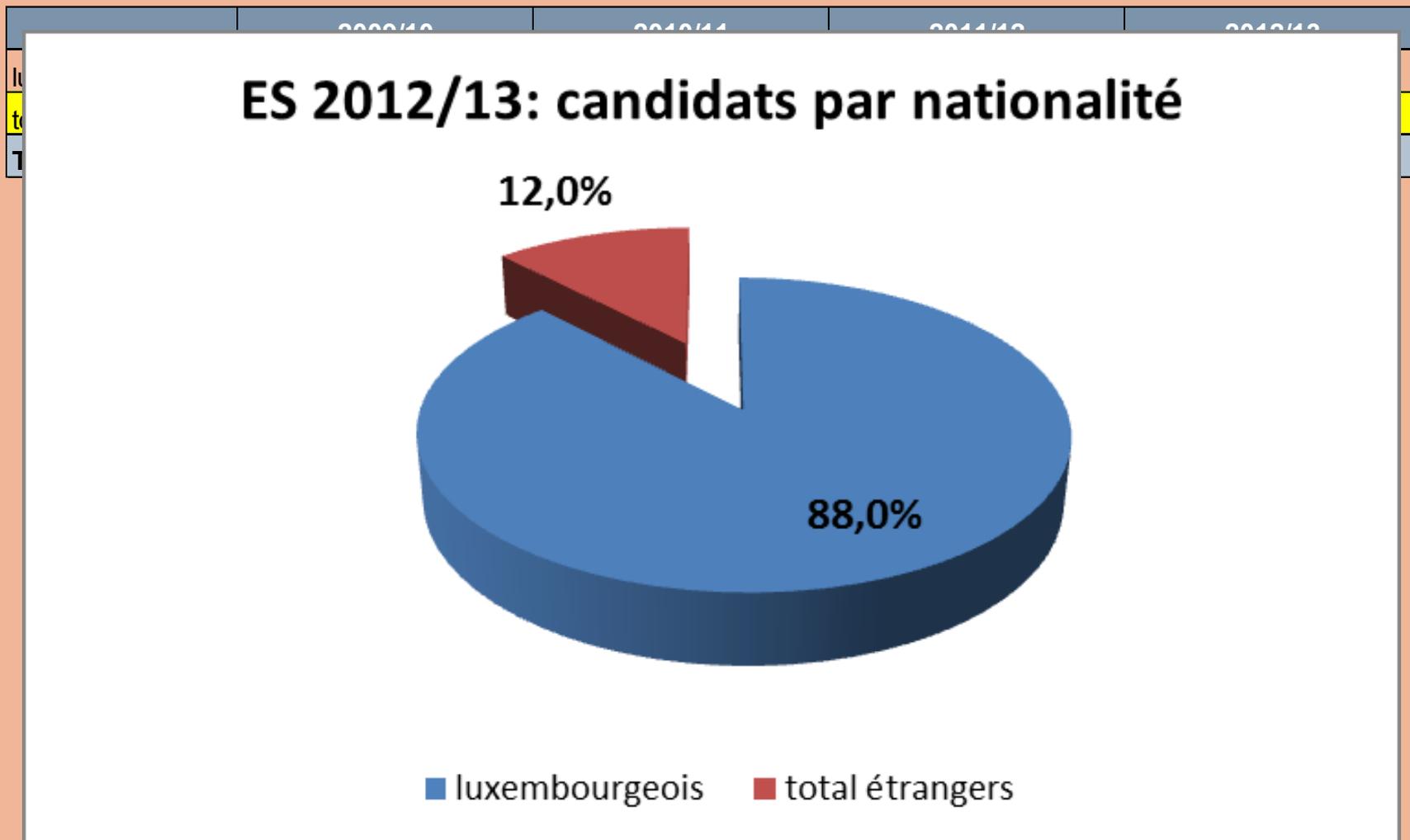
année	TOTAL	masculin	%	féminin	%
2006/07	1363	590	43,3%	773	56,7%
2007/08	1444	646	44,7%	798	55,3%
2008/09	1505	644	42,8%	861	57,2%
2009/10	1515	699	46,1%	816	53,9%
2010/11	1514	629	41,5%	885	58,5%
2011/12	1638	744	45,4%	894	54,6%
2012/13	1738	781	44,9%	957	55,1%

ES 2012/13: candidats par



■ masculin ■ féminin

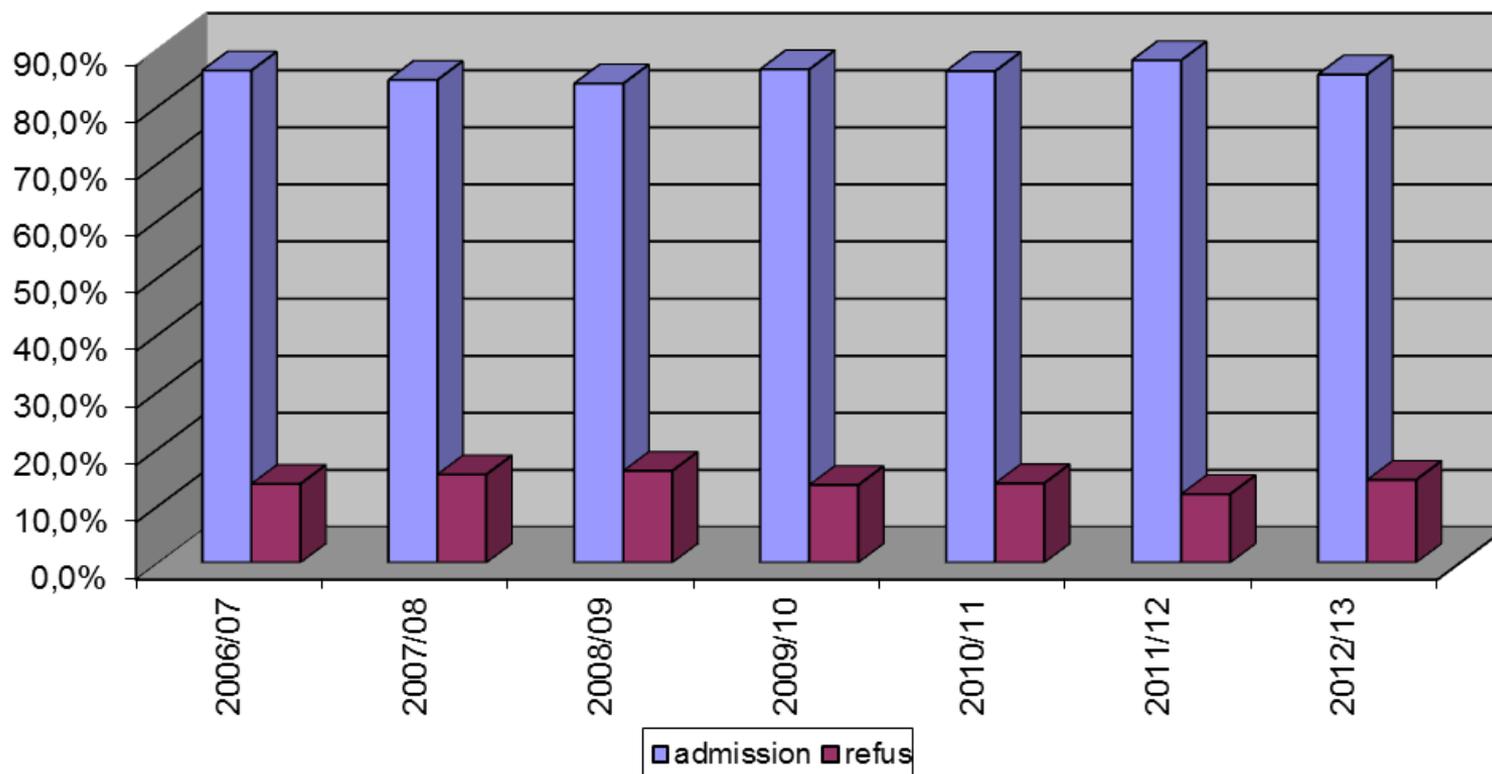
c) candidats par nationalité



d) Bilan de la promotion

année	TOTAL	admission	%	refus	%
2006/07	1363	1175	86,2%	188	13,8%
2007/08	1444	1224	84,8%	220	15,2%

Bilan global de la promotion



e) Promotion par section

	2012/2013			
	ADMISSION		REFUS	
	élèves	%	élèves	%
section A	151	98,1%	3	1,9%
section B	168	93,9%	11	6,1%
section C	328	83,5%	65	16,5%
section D	321	81,3%	74	18,7%
section E	116	89,9%	13	10,1%
section F	35	83,3%	7	16,7%
section G	367	82,3%	79	17,7%
TOTAL	1486	85,5%	252	14,5%

f) mentions

	2012/2013	
mentions	élèves	%
excellent	58	3,9%
très bien	123	8,3%
bien	638	42,9%
assez bien	362	24,4%
satisfaisant / sans mention	305	20,5%
TOTAL ADMIS	1486	100%

MENTION	LYCFMN	SECTION					Total	
		A	B	C	D	F		G
EX	AL		5	4	1	1		11
	LCE		2	8				10
	LGE		6	1		1	1	9
	LGL		5		2			7
	LRSL		2	3				5
	LAML	1		1			2	4
	LHCE		1	2	1			4
	LCD		1	2				3
	LMRL		1	1	1			3
	LEM		1					1
	SLL			1				1
Total		1	24	23	5	2	3	58

g) Résultats aux ajournements

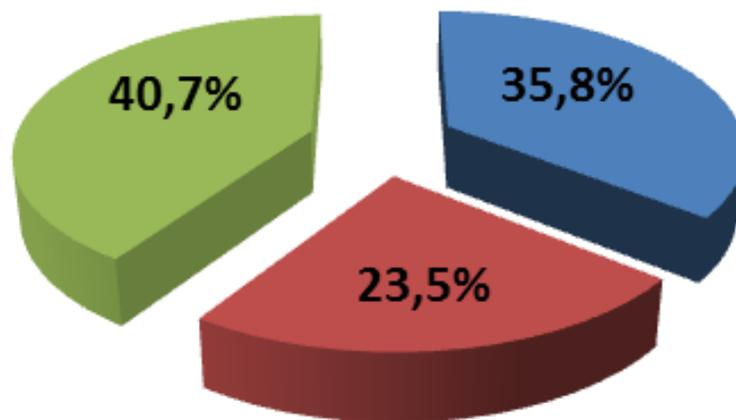
ENSEIGNEMENT SECONDAIRE				
	ELEVES AJOURNES			% REFUS
	TOTAL	réussis	refusés	
A	15	13	2	13,3
B	10	8	2	20,0
C	57	34	23	40,4
D	76	39	37	48,7
E	11	4	7	63,6
F	5	1	4	80,0
G	70	45	25	35,7
TOTAL	244	144	100	41,0

**DIPLÔME DE FIN D'ETUDES
SECONDAIRES TECHNIQUES**

a) Candidats par section

Division	Section	Candidats
division administrative et commerciale	gestion (CG)	398
	communication et organisation (C.C.)	16

Régime technique: candidats 2012/2013

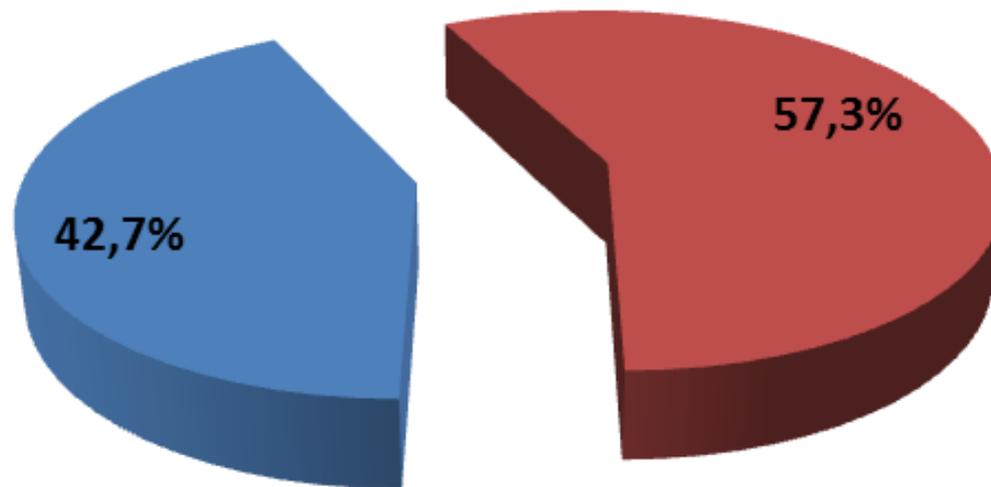


- division administrative et commerciale
- division technique générale
- division des professions de santé et des professions sociales

b) candidats par sexe

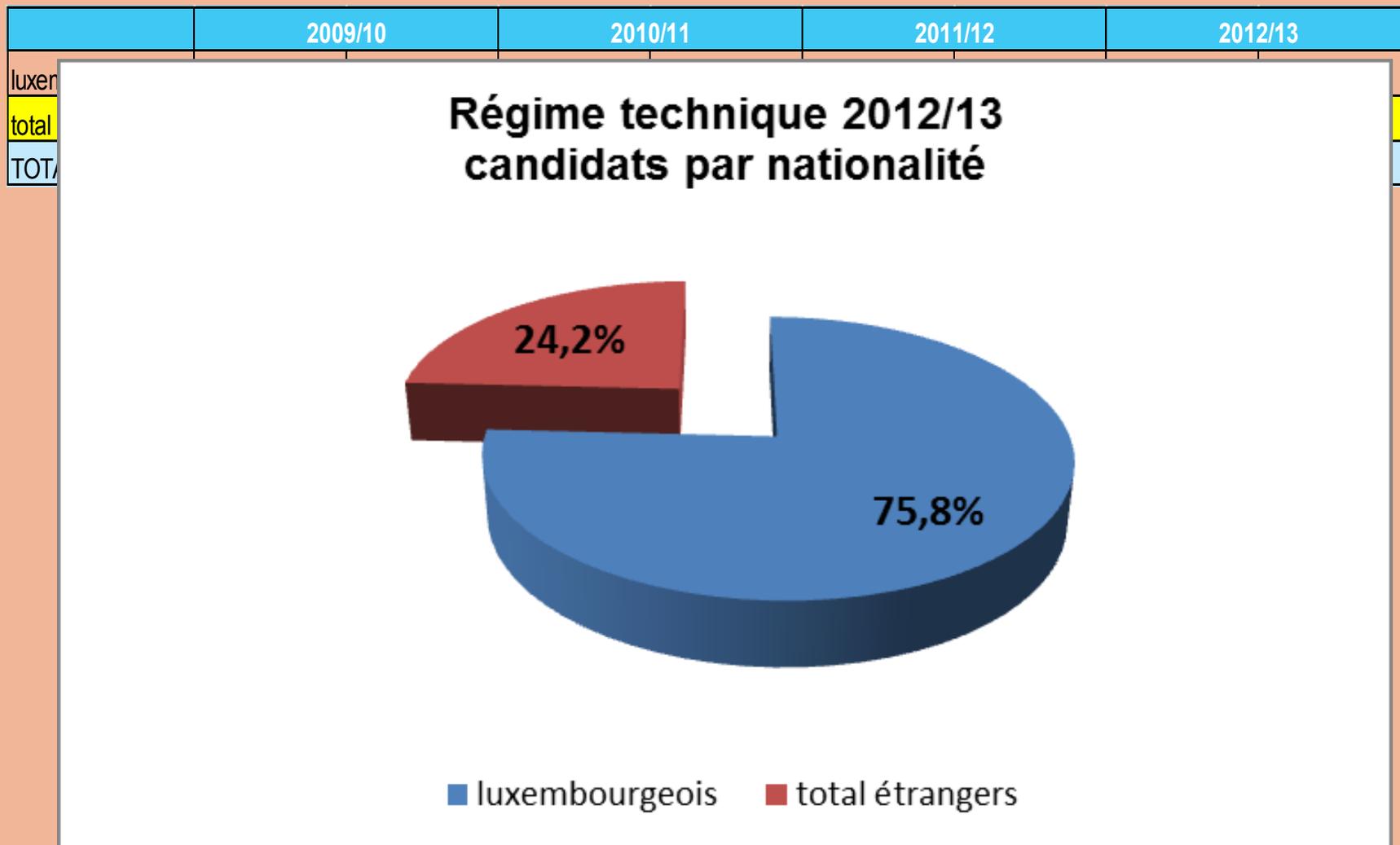
année	TOTAL	masculin	%	féminin	%
2006/07	996	400	40,2%	596	59,8%

Régime technique 2012/2013: candidats par sexe

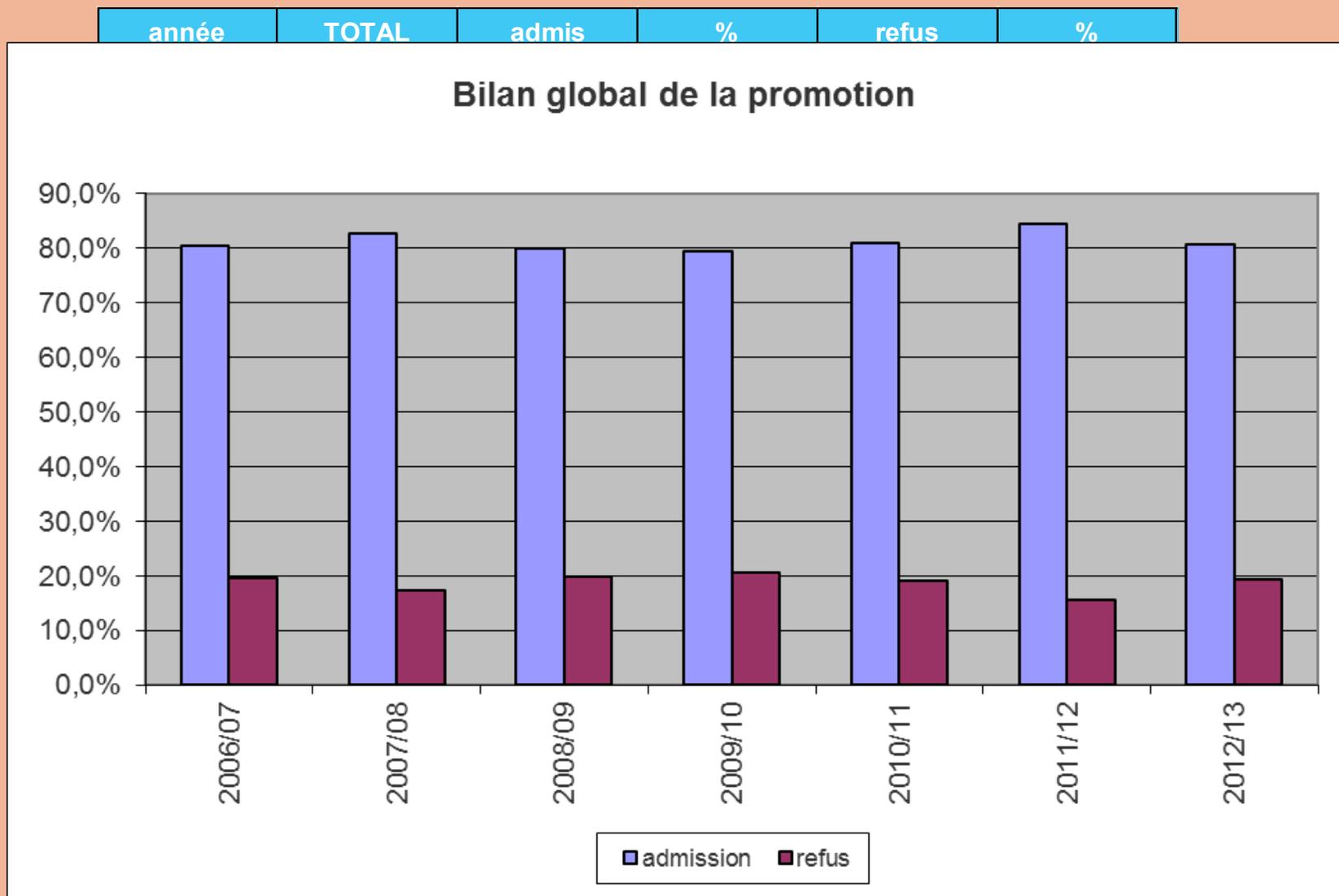


■ masculin ■ féminin

c) candidats par nationalité



d) Bilan de la promotion



e) Promotion par section

	2012/2013			
	ADMISSION		REFUS	
	élèves	%	élèves	%
sections CG, CC	324	78,3%	90	21,7%
section GE	200	78,1%	56	21,9%
section GI	11	68,8%	5	31,3%
section ED	223	86,8%	34	13,2%
section SH	29	74,4%	10	25,6%
section SI	108	83,1%	22	16,9%
section SI ancien régime	36	90,0%	4	10,0%
sections SL, SR ancien régime	3	60,0%	2	40,0%
TOTAL	934	80,7%	223	19,3%

f) mentions

	2012/2013	
mentions	élèves	%
excellent	4	0,4%
très bien	33	3,5%
bien	312	33,4%
assez bien	315	33,7%
sans mention	270	28,9%
TOTAL ADMIS	934	100,0%

Répartition des mentions par section 2012/2013					
	EX	TB	B	A	S
CC			1	11	1
CG	1	3	94	123	90
ED	1	10	76	54	82
GE	2	15	80	59	44
GI			7	2	2
SH		1	12	14	2
SI		3	39	42	24
SIAN		1	3	10	22
SRAN					3
TOTAL	4	33	312	315	270

g) Résultats aux ajournements

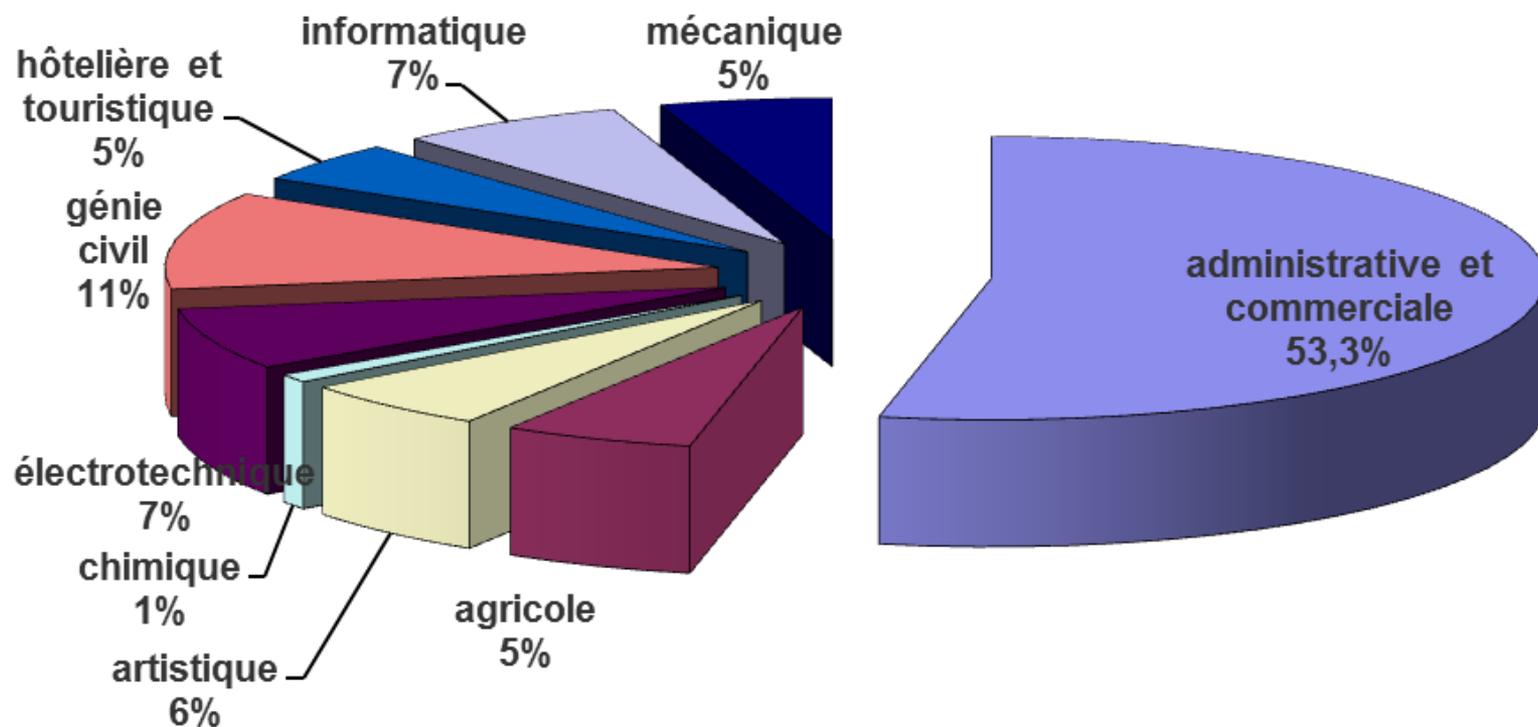
BAC TECHNIQUE	ELEVES AJOURNES			
	TOTAL	réussis	refusés	% REFUS
	TECHNIQUE GENERAL GE	41	15	26
TECHNIQUE GENERAL GI	6	3	3	50,0
COMMERCE-GESTION	76	41	35	46,1
COMMERCE-SECRET.	4	2	2	50,0
SCIENCES DE LA SANTE	15	7	8	53,3
INFIRMIERS	33	18	15	45,5
INFIRMIERS AN	3	2	1	33,3
ASSISTANTS TECHNIQUES AN	2	1	1	50,0
EDUCATEURS	33	11	22	66,7
TOTAL	213	100	113	53,1

DIPLÔME DE TECHNICIEN

a) Candidats par section

Division	Section	Candidats
----------	---------	-----------

Formation de technicien: Candidats en 2012/2013



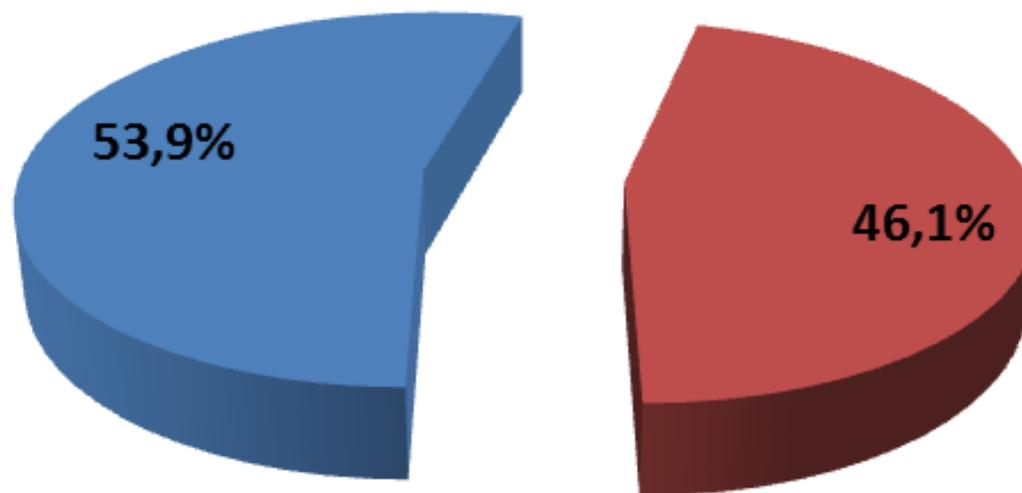
TOTAL

736

b) candidats par sexe

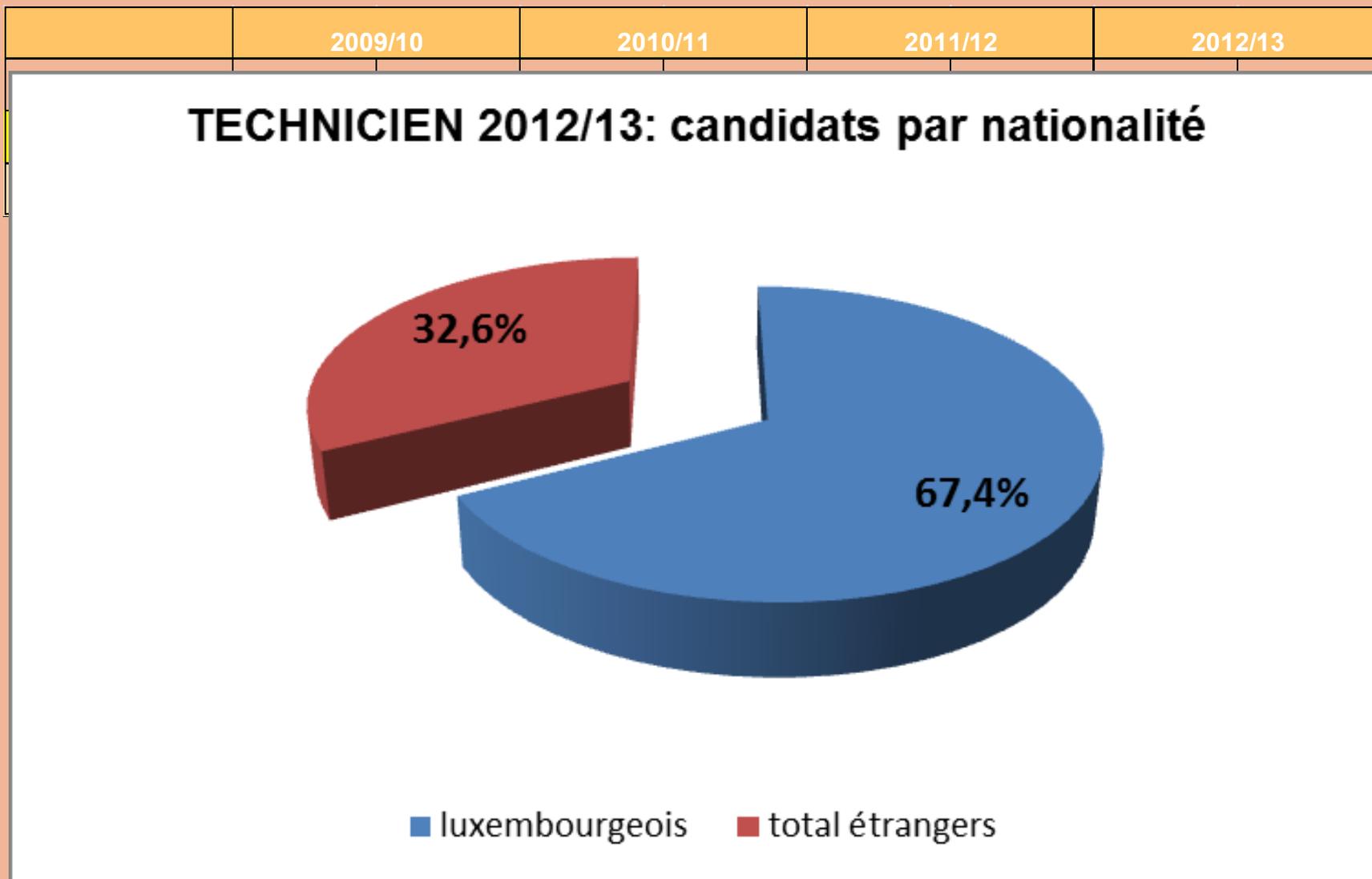
année	TOTAL	masculin	%	féminin	%
2006/07	682	365	53,0%	317	47,0%

TECHNICIEN 2012/13: candidats par sexe



■ masculin ■ féminin

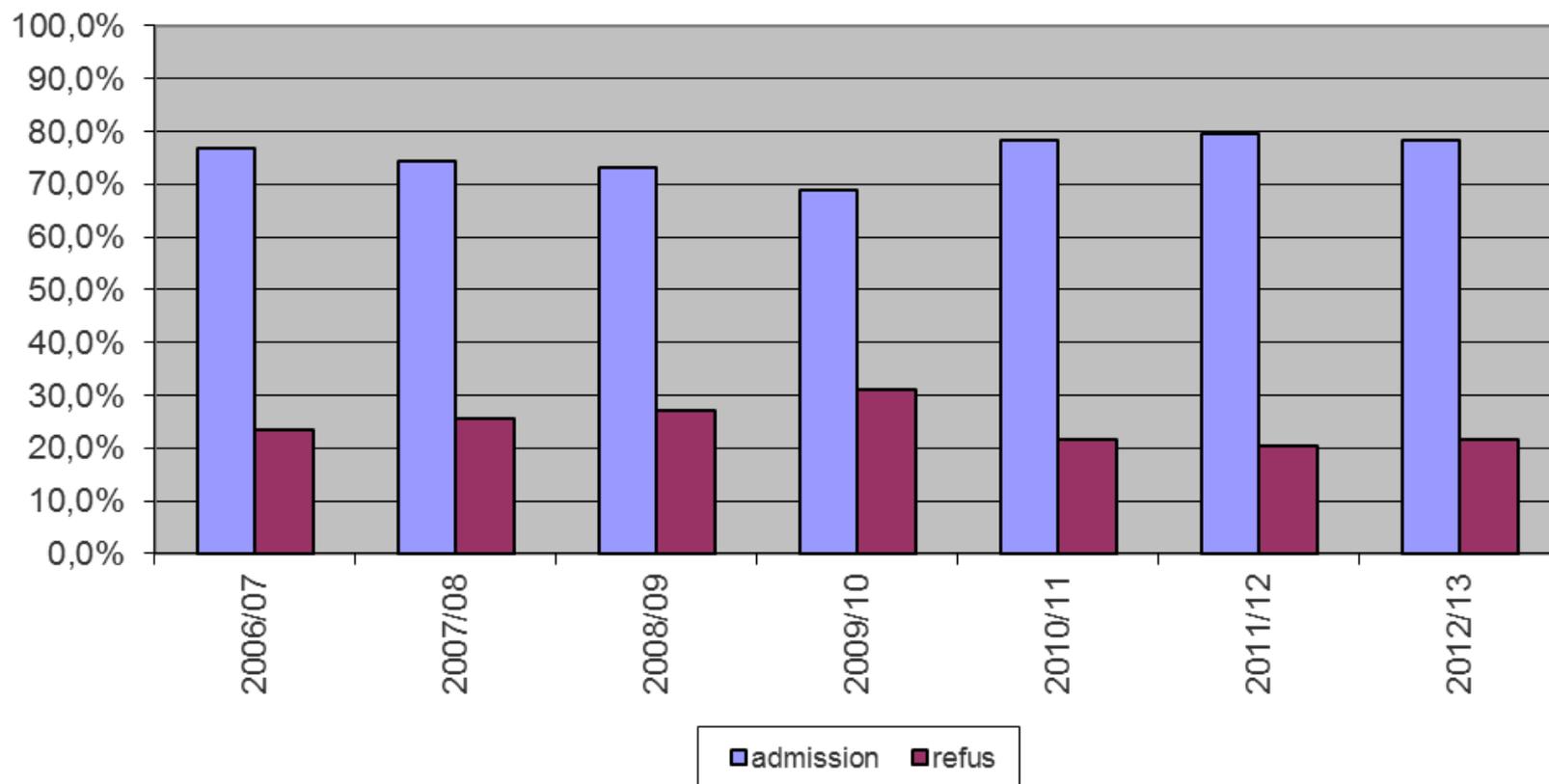
c) candidats par nationalité



d) Bilan de la promotion

année	TOTAL	admission	%	refus	%
-------	-------	-----------	---	-------	---

Diplôme de technicien Bilan global de la promotion



e) Promotion par section

	2012/2013			
	ADMISSION		REFUS	
section	élèves	%	élèves	%
administrative et commerciale (CM)	302	77,0%	90	23,0%
agricole (AG)	18	94,7%	1	5,3%
environnement naturel (EN)	13	81,3%	3	18,8%
horticole (HR)	5	83,3%	1	16,7%
audiovisuel (AU)	8	66,7%	4	33,3%
arts (SA)	7	100,0%		0,0%
graphisme (SG)	8	100,0%		0,0%
dessin 3D (DE)	13	86,7%	2	13,3%
chimique (CH)	6	85,7%	1	14,3%
communication (EC)	15	93,8%	1	6,3%
énergie (EE)	23	63,9%	13	36,1%
bâtiment (BA)	29	80,6%	7	19,4%
constructions civiles (CC)	13	61,9%	8	38,1%
travaux publics (TP)	19	76,0%	6	24,0%
hôtelière (HO)	16	84,2%	3	15,8%
touristique (TO)	12	80,0%	3	20,0%
informatique (IF)	39	79,6%	10	20,4%
mécanique d'automobiles (MA)	13	100,0%		0,0%
mécanique générale (MG)	17	70,8%	7	29,2%
TOTAL	576	78,3%	160	21,7%

f) mentions

Répartition des mentions par section 2012/2013						2012/2013		
						élèves	%	
	EX	TB	excellents	A	S	2	0,3%	
TCM			très bien	126	92	7	1,2%	
TAG			bien	7	2	196	34,0%	
TEN		1	assez bien	3	2	198	34,4%	
THR			satisfaisant / sans mention	1	3	1	173	30,0%
TAU		1	TOTAL ADMIS			576	100,0%	
TSA		1	5		5			
TSG		1	6	1				
TDE	1		8		4			
TCH		1	3	1	1			
TEC			4	4	7			
TEE		1	6	10	6			
TBA			9	10	10			
TCC			6	2	5			
TTP		1	10	3	5			
THO			8	3	5			
TTO			6		6			
TIF			15	17	7			
TMA			5		8			
TMG	1		3	6	7			
TOTAL	2	7	196	198	173			

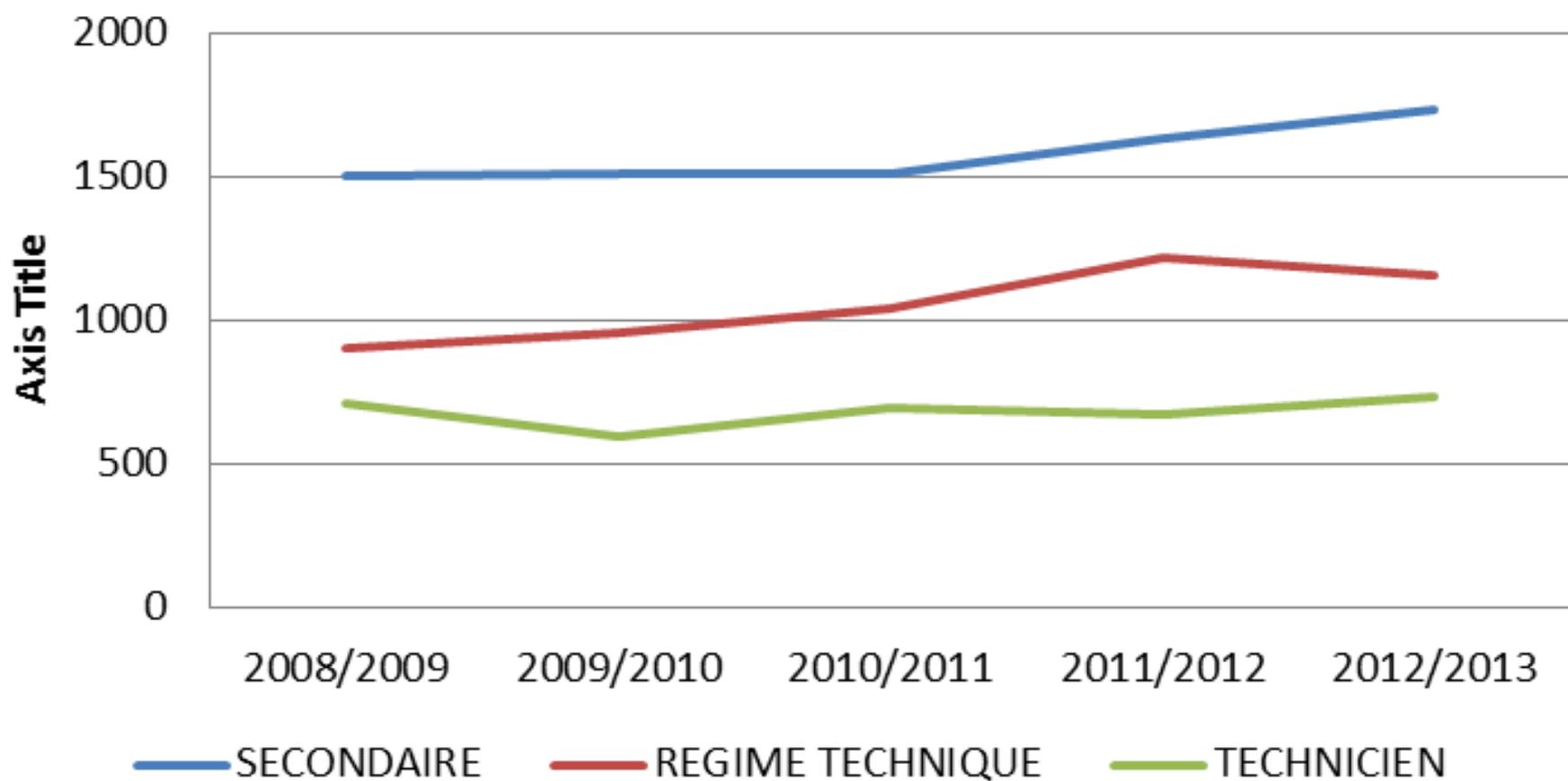
g) Résultats aux ajournements

TECHNICIEN	ELEVES AJOURNES			
	TOTAL	réussis	refusés	% REFUS
ADMINISTR. & COMMERC.	82	34	48	58,5
AGRICOLE	1	0	1	100,0
ENVIRONNEMENT	1	1	0	0,0
HORTICOLE	1	1	0	0,0
AUDIOVISUEL	2		2	100,0
ARTS	0			
GRAPHISME	1	1	0	0,0
DESSIN 3D	1	1		0,0
CHIMIE	1	1	0	0,0
COMMUNICATION	3	3	0	0,0
ENERGIE	16	11	5	31,3
BATIMENT	4	2	2	50,0
CONSTRUCT. CIVILES	6	5	1	16,7
TRAVAUX PUBLICS	8	4	4	50,0
HOTELIERE	6	4	2	33,3
TOURISTIQUE	3	1	2	66,7
INFORMATIQUE	10	6	4	40,0
MECANIQUE AUTOMOBILE	0			
MECANIQUE GENERALE	3	2	1	33,3
TOTAL	149	77	72	48,3

Résumé rétrospectif

- **DIPLÔME DE FIN D'ETUDES SECONDAIRES**
- **DIPLÔME DE FIN D'ETUDES SECONDAIRES TECHNIQUES**
- **DIPLÔME DE TECHNICIEN**

Evolution du nombre des candidats



	2008/2009		2009/2010		2010/2011		2011/2012		2012/2013	
SECONDAIRE	absolu	%								
ADMIS	1263	83,9	1309	86,4	1303	86,1	1441	88,0	1486	85,5
REFUSES	242	16,1	206	13,6	211	13,9	197	12,0	252	14,5
TOTAL	1505	100,0	1515	100,0	1514	100,0	1638	100,0	1738	100,0

REGIME TECHNIQUE

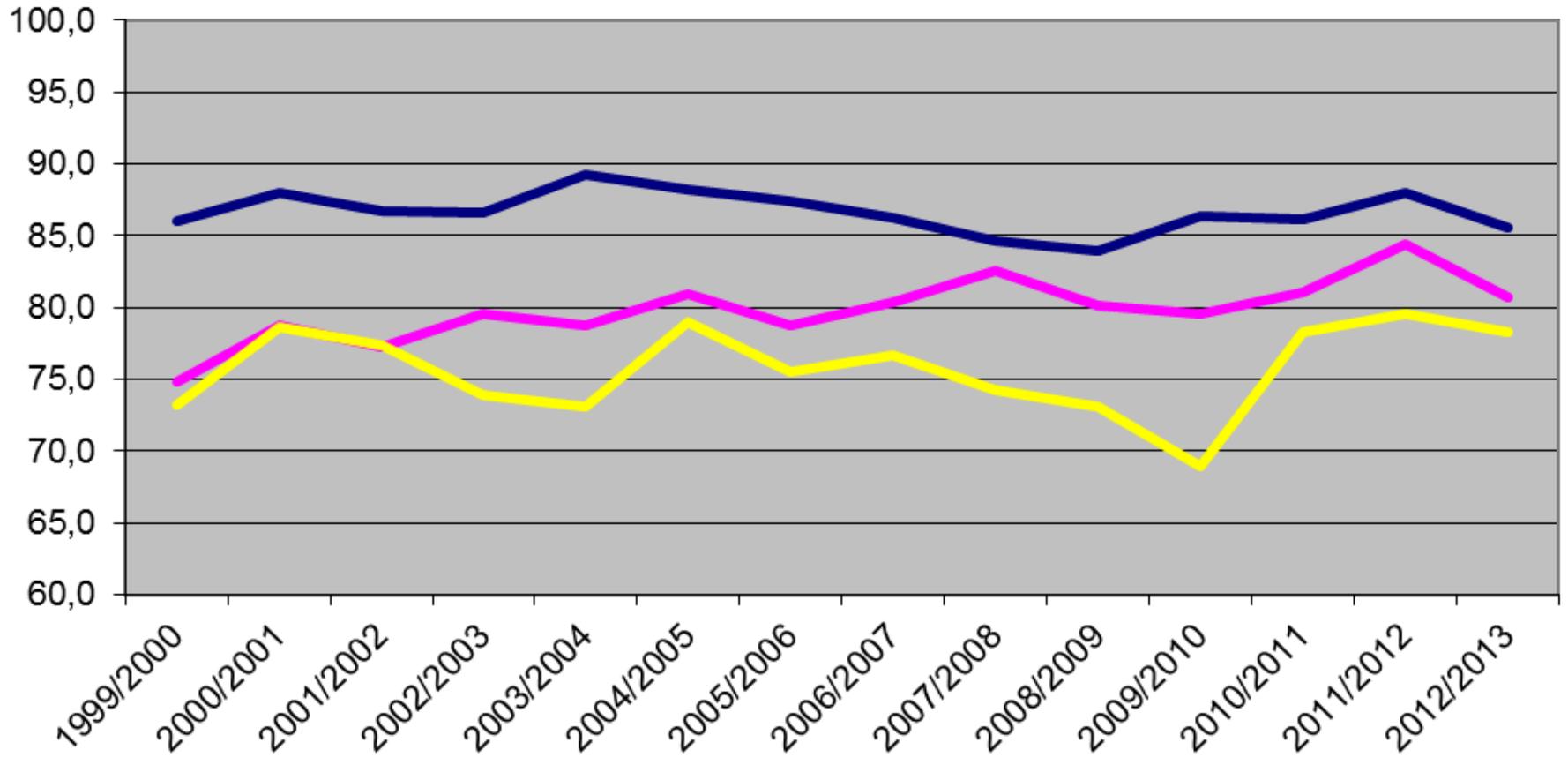
ADMIS	723	80,1	764	79,5	846	81,0	1027	84,4	934	80,7
REFUSES	180	19,9	197	20,5	199	19,0	190	15,6	223	19,3
TOTAL	903	100,0	961	100,0	1045	100,0	1217	100,0	1157	100,0

TECHNICIEN

ADMIS	518	73,1	410	68,9	547	78,3	539	79,6	576	78,3
REFUSES	191	26,9	185	31,1	152	21,7	138	20,4	160	21,7
TOTAL	709	100,0	595	100,0	699	100,0	677	100,0	736	100,0

TAUX D'ADMISSION

— SECONDAIRE — REGIME TECHNIQUE — TECHNICIEN

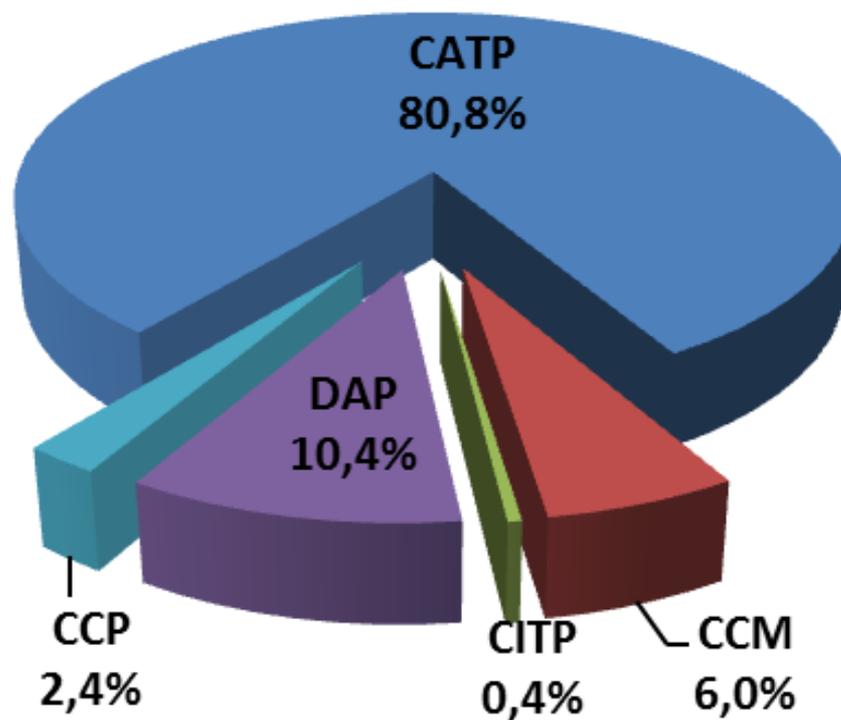


EXAMEN DE FIN D'APPRENTISSAGE

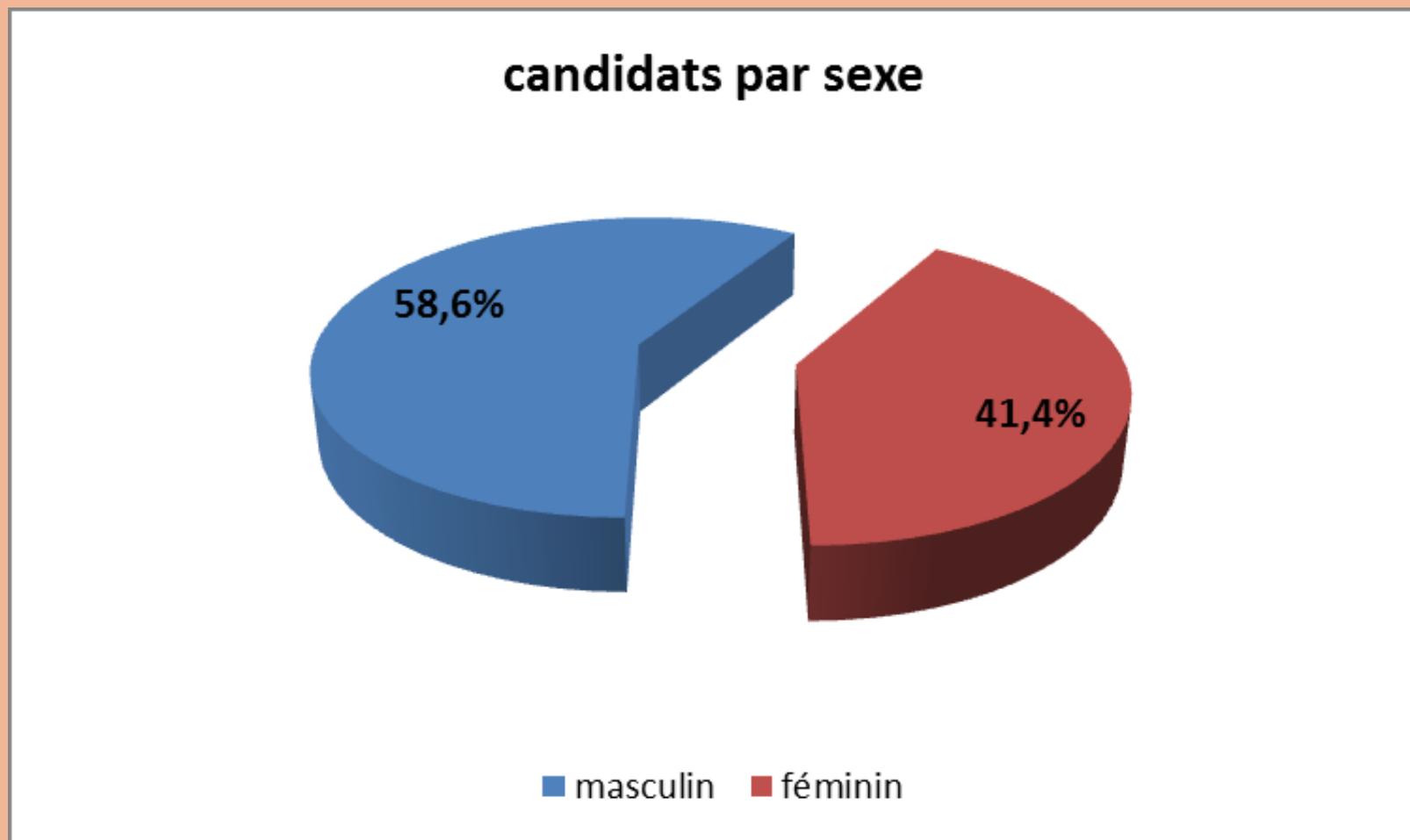
a) Candidats par formation

Candidats

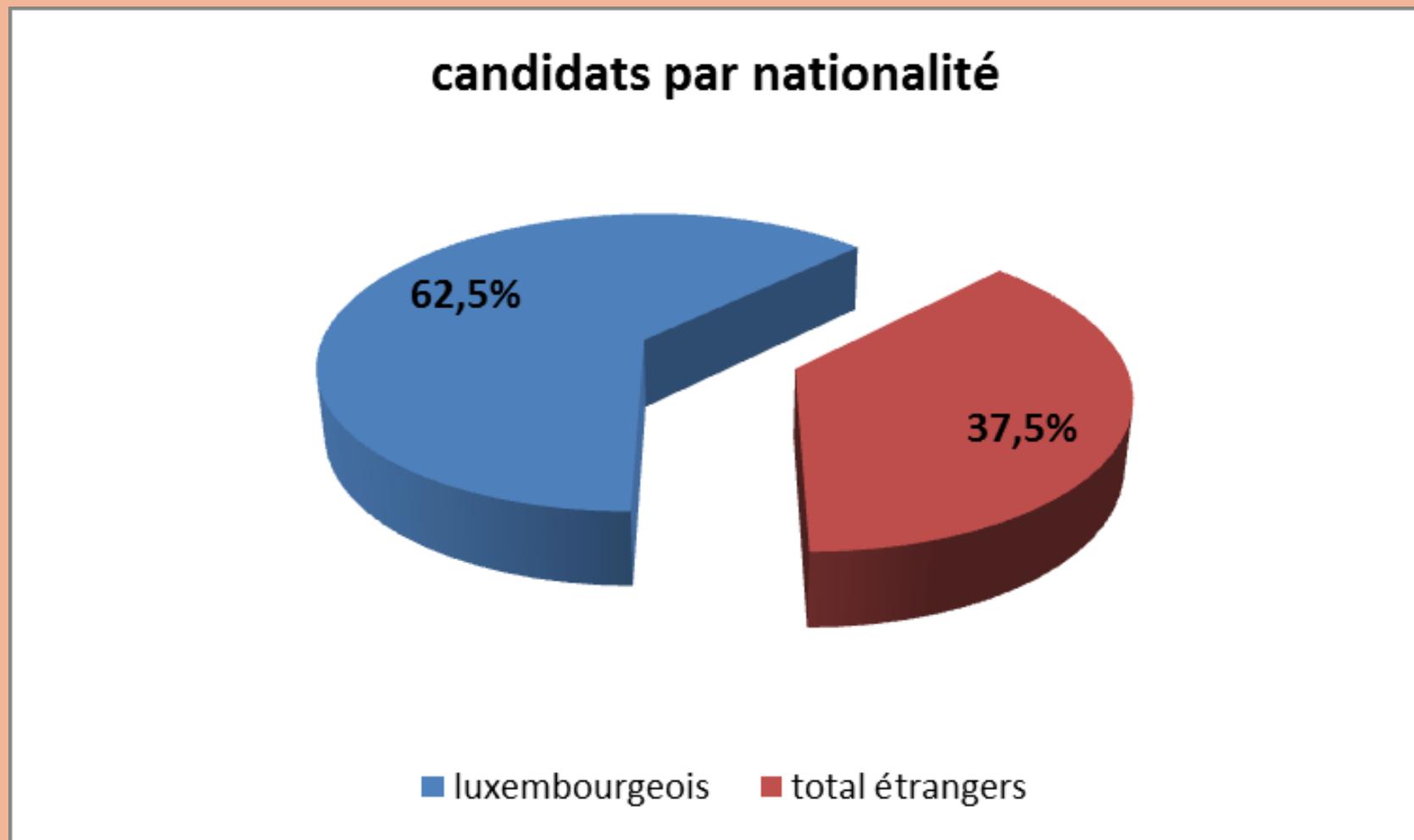
candidats



b) candidats par sexe



c) candidats par nationalité



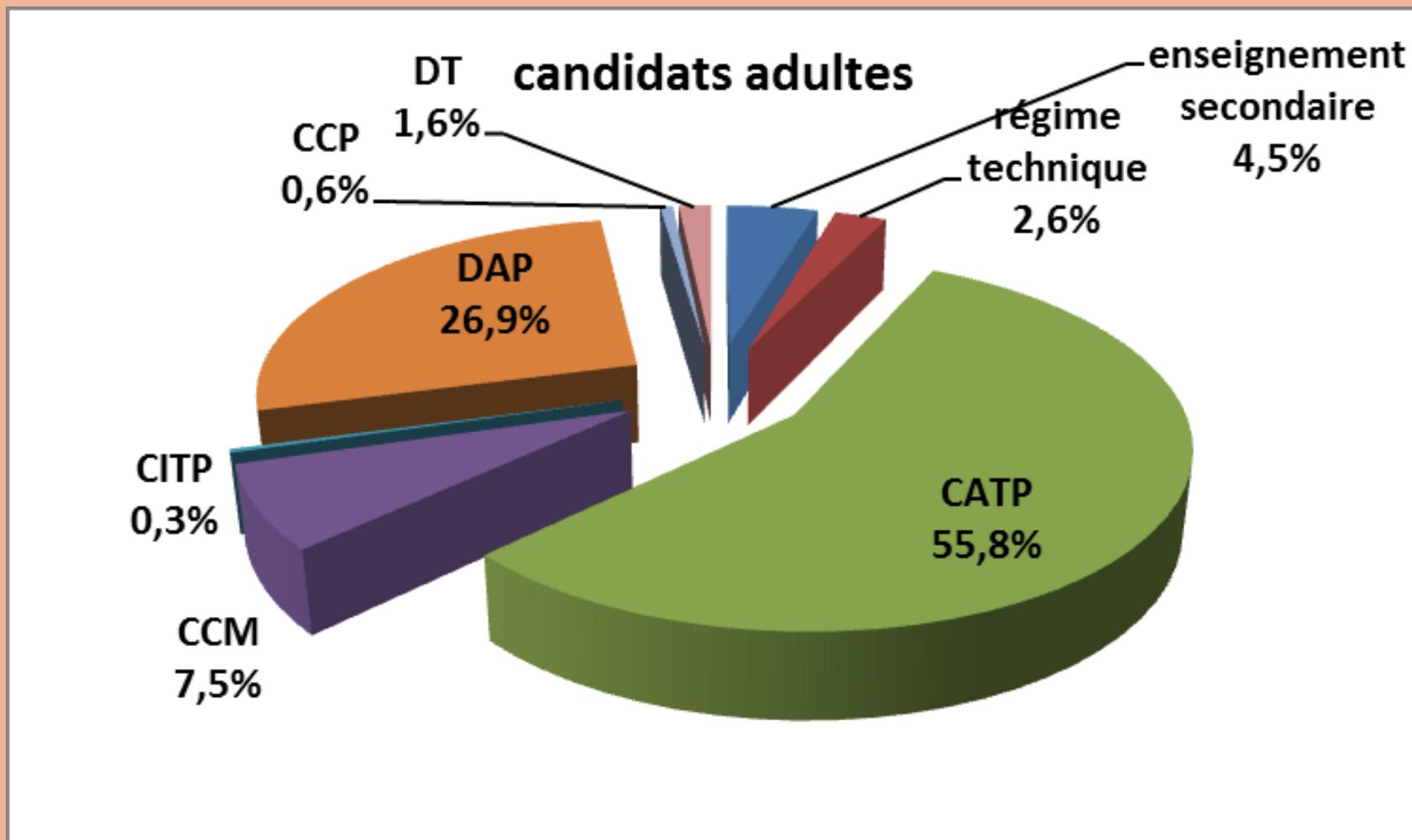
d) Bilan de la promotion

2013	TOTAL	admis	%	refus	%
Chambre d'agriculture	36	34	94,4%	2	5,6%
Chambre des métiers	558	407	72,9%	151	27,1%
Chambre du commerce	754	620	82,2%	134	17,8%
TOTAL	1348	1061	78,7%	287	21,3%

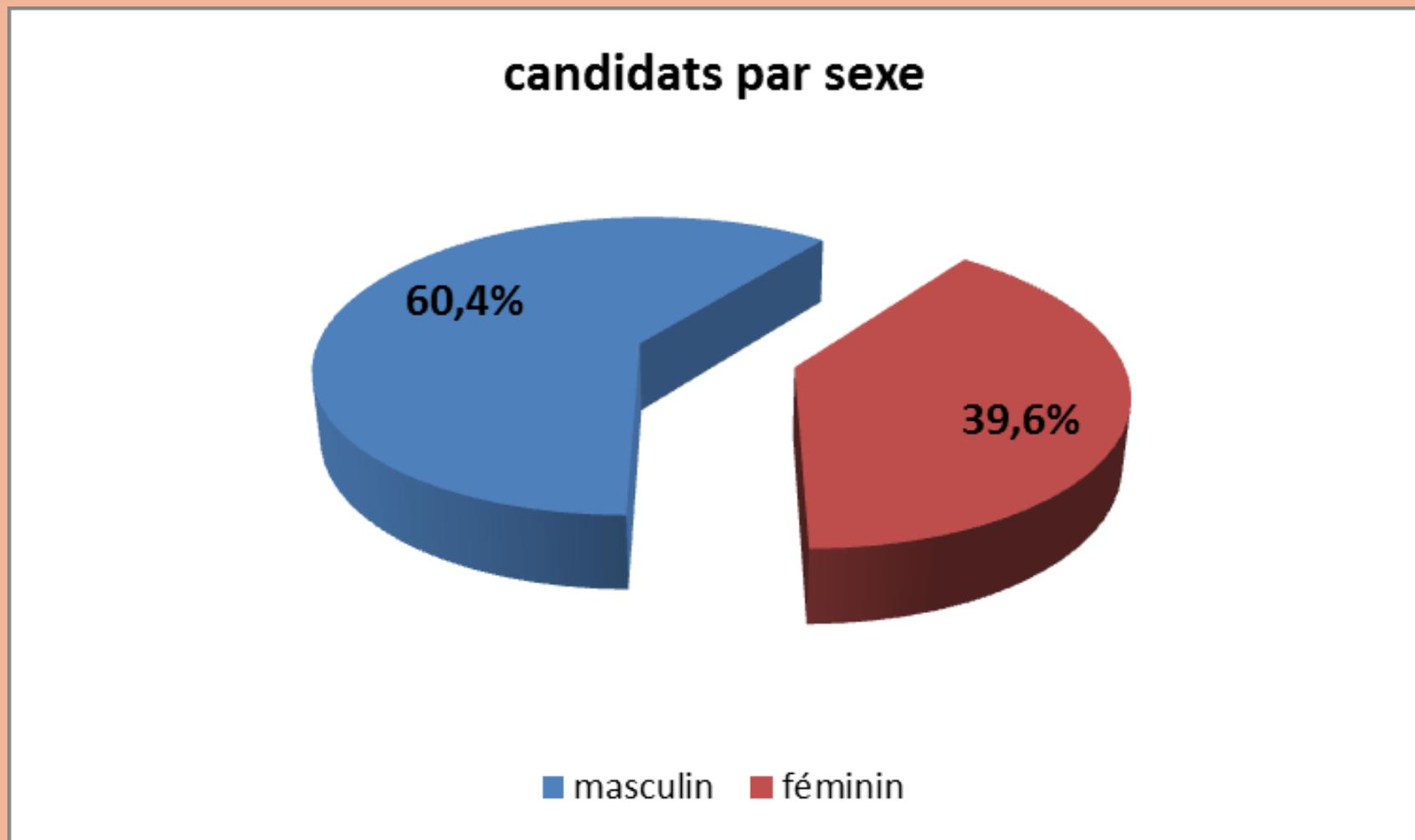
2013	CATP	CCM	CITP	DAP	CCP	TOTAL
Chambre d'agriculture	6	15		13		34
Chambre des métiers	322	49		26	10	407
Chambre du commerce	533		4	64	19	620
TOTAL	861	64	4	103	29	1061

ADULTES
DIPLÔMES ET CERTIFICATIONS

a) Candidats par formation



b) candidats par sexe



c) candidats par nationalité



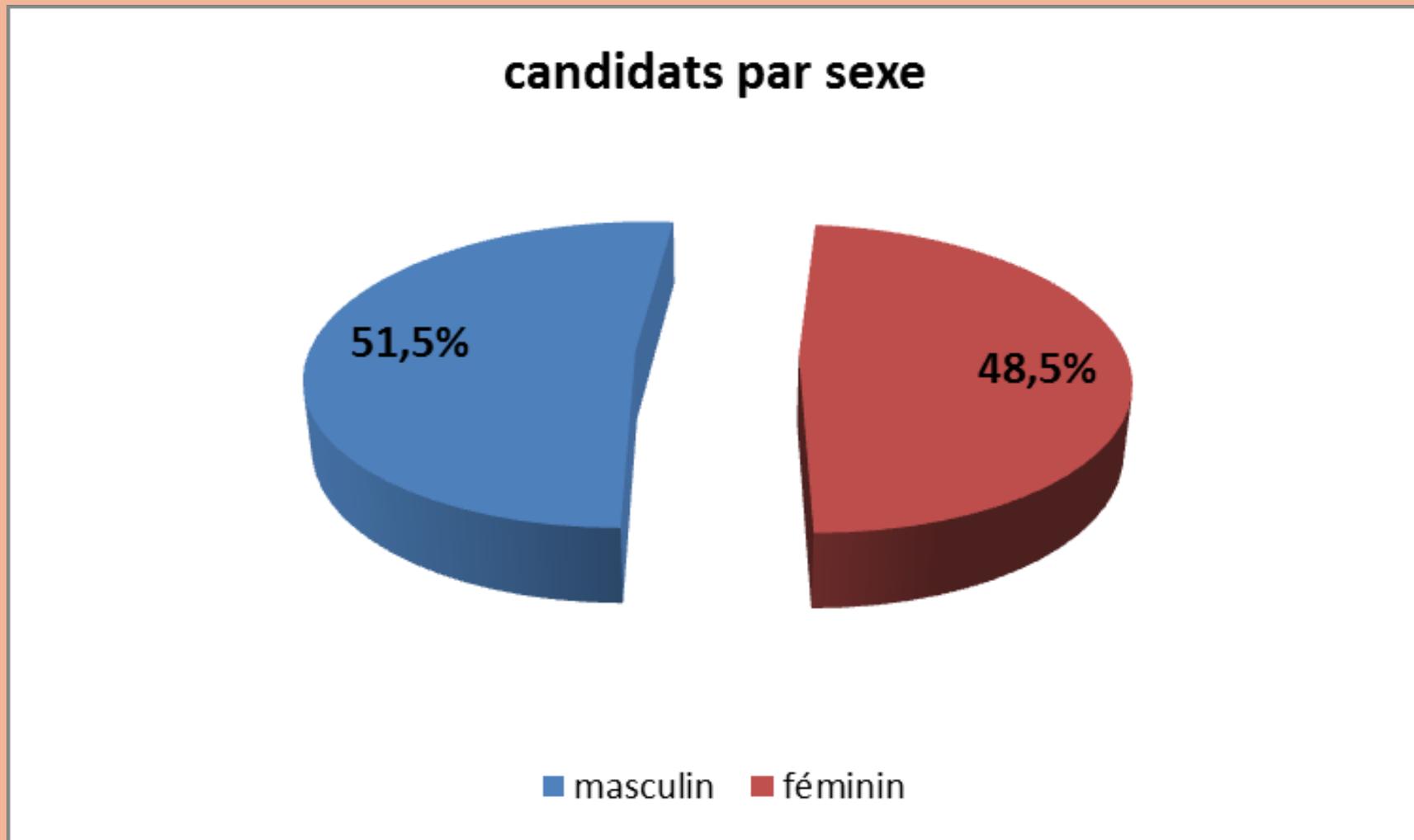
d) Bilan de la promotion

2013	TOTAL	admis	%	refus	%
secondaire général	14	12	85,7%	2	14,3%
régime technique	8	6	75,0%	2	25,0%
formation professionnelle	286	209	73,1%	77	26,9%
TOTAL	308	227	73,7%	81	26,3%

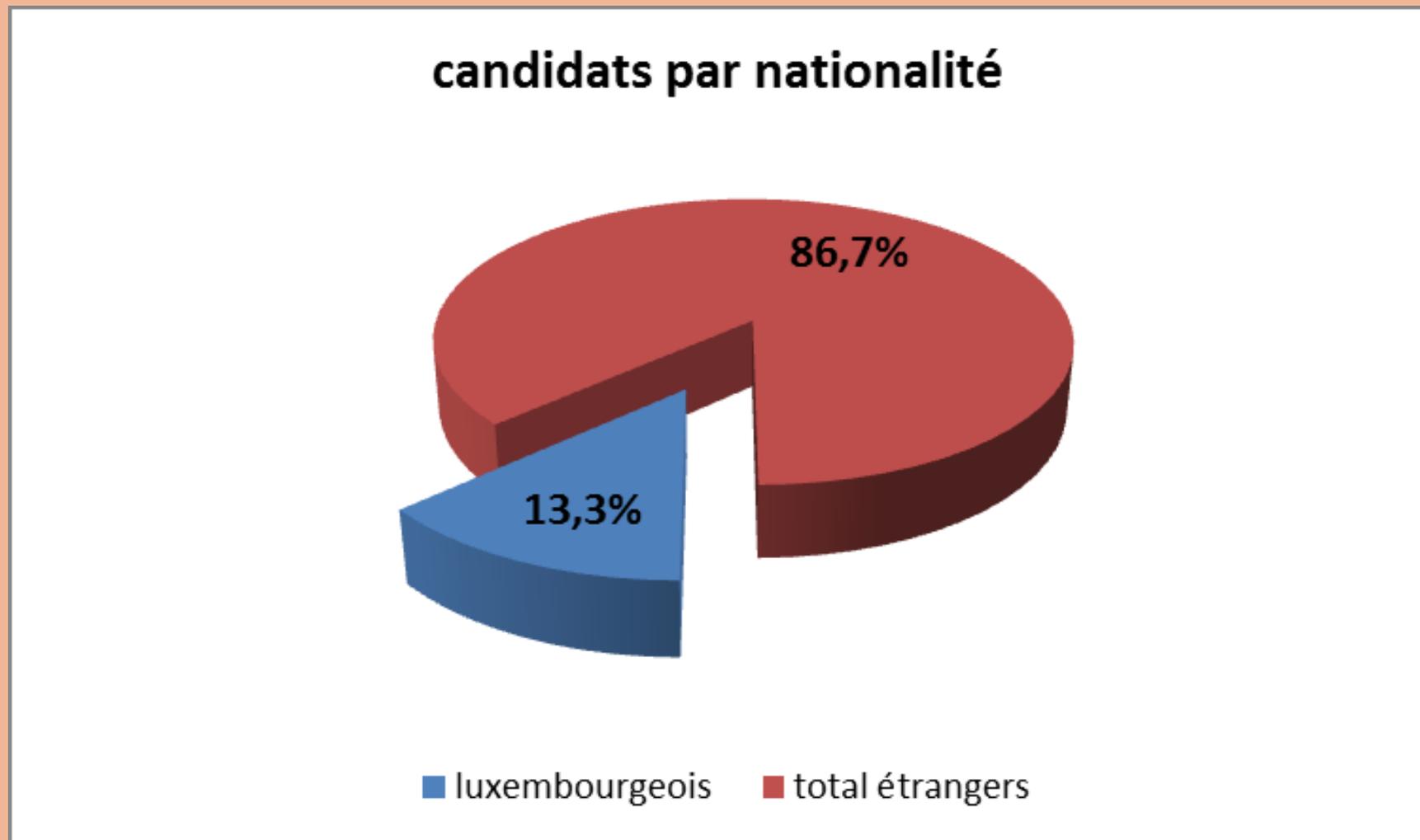
2013	CANDIDATS	ADMIS	%
diplôme de fin d'études secondaires	14	12	85,7%
diplôme de fin d'études secondaires techniques	8	6	75,0%
CATP	172	123	71,5%
CCM	23	20	87,0%
CITP	1	1	100,0%
CCP (certificat de capacité professionnelle)	2	1	50,0%
DAP (diplôme d'aptitude professionnelle)	83	59	71,1%
DT (diplôme de technicien)	5	5	100,0%
TOTAL	308	227	73,7%

**ECOLEES PRIVEES ET INTERNATIONALES
qui ne suivent pas les programmes du MENJE**

a) candidats par sexe



b) candidats par nationalité



c) Bilan de la promotion

2012/2013	TOTAL	admis	%	refus	%
Ecole Européenne	298	294	98,7%	4	1,3%
Ecole Grandjean	61	33	54,1%	28	45,9%
International School	63	63	100,0%	0	0,0%
Lycée Vauban	118	116	98%	2	1,7%
St Georges	26	26	100%	0	0,0%
Waldorfschoul	20	17	85%	3	15,0%
TOTAL	586	549	93,7%	37	6,3%

d) Répartition des diplômes et certifications en 2013

